

Coalliés pour la dignité des plus vulnérables

Coalliés

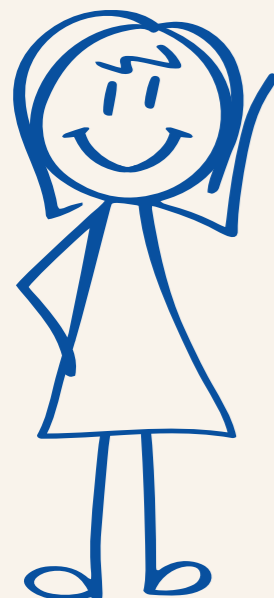
l'édition

HIVER 2025-2026 - N°4

- P. 4** Regards sur...
12 convictions pour l'avenir de Coallia
- P. 9** Le fondement politique
Coallia, aux côtés de l'autre pour l'accueillir, l'héberger, le loger, l'accompagner et le soigner
- P. 10** La Fondation Coallia Stéphane Hessel :
s'engager pour et avec l'autre
- P. 11** Mécénat et partenariat :
agir autrement pour les professionnels

La mission

P. 12

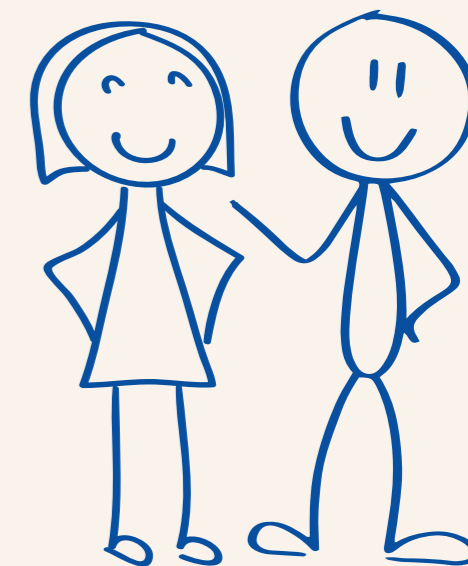


- P. 14** L'essentiel de Coallia
- P. 16** L'accueil chez Coallia : ce qui nous lie
- P. 18** Focus sur
- *Santé mentale : une autre façon d'être utile*
 - *De la médiation au contentieux, une chaîne d'accompagnement continue*

L'activité

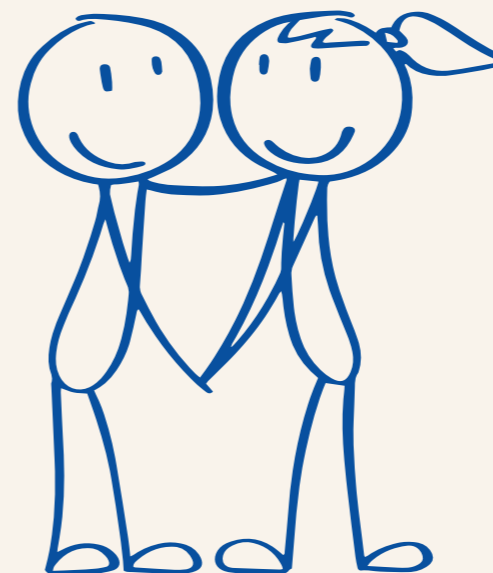
P. 22

- P. 24** Organisation : une action au cœur des territoires
- P. 27** Mayotte, faire face dans un département d'espoir et de complexités
- P. 28** Les champs d'activité
- *Zoom sur... Mise à l'abri, urgence et insertion*
 - *Zoom sur... Grand âge et autonomie*
 - *Zoom sur... Protection de l'enfance*
- P. 40** Merci pour leur confiance



L'Association

P. 42



- P. 44** Stratégie
Le Projet d'entreprise associative 2024-2029
- P. 46** Rapport de la Cour des comptes 2016-2021
Où en sommes-nous ?
- P. 48** Collectif
- *Le Conseil d'administration*
 - *Les Comités*
 - *La dirigeance*
- P. 52** Ressources humaines
Accompagner les talents d'aujourd'hui et attirer ceux de demain
- P. 54** Finances
Stabilité financière et développement raisonné
- P. 58** Mieux nous comprendre en quelques mots

Sans mention contraire, les données présentées sont indiquées au 1^{er} janvier 2026. Directeur de la publication : Arnaud Richard • Responsable de la publication : Patrick Miot • Conception, création, réalisation : Coallia & La Suite and Co • Crédits photo : DR - Mohamed Khalil, Sandra Reinflet • Imprimeur : L'Artésienne • ISSN : 2650-7544.



12 convictions pour l'avenir de Coallia

Au fil d'une série d'entretiens, Jean-François Carencio, président, et Arnaud Richard, directeur général, ont passé en revue ce qui guide Coallia. De la force des territoires au professionnalisme des équipes, du pilotage par le sens et le risque, ils dressent là le portrait d'une Association résolument ancrée dans le réel et plus que jamais tournée vers demain. Les 12 convictions qui en ressortent forment une ligne de conduite : dire ce que nous faisons, assumer ce que nous sommes et clarifier ce qui nous engage collectivement pour les années qui viennent.

Nos 3 valeurs :
Fraternité - Hospitalité - Proximité

1. **La fraternité, ce n'est pas seulement un mot sur un fronton, c'est un comportement au quotidien**

Chez Coallia, la fraternité ne se proclame pas, elle s'exerce. Dans la façon d'accueillir, d'écouter, d'accompagner, nos équipes de l'Association font vivre chaque jour l'esprit républicain et solidaire que Coallia incarne depuis sa création, en 1962. La fraternité n'est pas abstraite, elle trouve toute sa valeur dans le respect, la confiance et la responsabilité partagée. C'est ce qui relie des métiers très différents – de l'asile au handicap, du logement accompagné à la prise en charge du grand âge – et donne sens à l'action collective. Là où d'autres parlent d'aide, Coallia parle de lien. Un lien tissé, jour après jour, qui fait œuvre de fraternité.

2. **L'accueil, c'est avant tout un choix d'hospitalité et un savoir-faire**

L'accueil n'est pas un simple réflexe, il prend plusieurs formes : c'est une compétence et un geste professionnel, une volonté qui engage toute l'Association. Coallia place l'accueil au cœur de son projet en lançant une démarche participative ouverte à tous les salariés. L'idée : réinterroger ce premier moment qui conditionne tout le reste, interroger les lieux, les postures, la manière de dire « bienvenue ». L'accueil est à la fois un savoir et une éthique du faire, c'est une manifestation tangible de la valeur d'hospitalité de Coallia. En faire un socle commun de nos actions, c'est reconnaître que tout commence par là : dans l'attention portée à l'autre et dans la capacité à créer la confiance.

VOIR PAGE 16

3. **LA PROXIMITÉ, C'EST ÊTRE LÀ OÙ L'ON SE DOIT D'ÊTRE...**

À Mayotte, dans la grande ruralité oubliée, dans les quartiers réputés difficiles... nous répondons présents là où beaucoup hésitent à intervenir. Nous agissons là où d'autres pensent qu'il n'y a plus de marge de manœuvre, parce que c'est précisément là que notre utilité est la plus évidente. Cette proximité-là n'a rien de confortable. Elle suppose de la ténacité, du discernement, une connaissance fine des contextes et des alliances locales solides.

VOIR PAGE 27

Fraternité

Parce que la force d'une chaîne réside dans son maillon le plus faible. Chaque décision, chaque volonté d'action, chaque innovation relèvent d'une seule motivation : tendre la main à l'autre, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne, avec toutes ses différences et son histoire. La fraternité que nous prônons est républicaine, elle s'écrit dans le cadre de la loi.

➤ REGARDS SUR...

4.

LA PROXIMITÉ, C'EST ÊTRE LÀ OÙ L'ON SE DOIT D'ÊTRE... ET C'EST AUSSI LA MANIÈRE DONT ON CONSTRUIT DES SOLUTIONS AVEC LES TERRITOIRES

Coallia s'appuie aujourd'hui sur une organisation lisible : 4 grandes régions, 31 directions territoriales et des compétences nationales au service des équipes locales. Cette architecture permet de mobiliser, partout en France, nos savoir-faire et de construire, avec les décideurs et les acteurs du terrain, les réponses les plus adaptées aux besoins.

➤ **VOIR PAGE 24**

6.

Nous sommes un acteur de l'aménagement du territoire autant que de la solidarité

Chaque jour, nous accompagnons 100 000 personnes. Ce chiffre incarne combien Coallia est aussi un acteur économique et social dans les territoires, avec 927 dispositifs (établissements et services) implantés dans 52 départements et plus de 5 000 salariés. Cette présence territoriale contribue à maintenir des services essentiels, à soutenir les parcours de vie et à renforcer la cohésion locale. Par exemple, les tiers-lieux que nous déployons depuis quelques années participent à cette dynamique en offrant des espaces hybrides et flexibles pour favoriser les rencontres, le partage et l'initiative collective.

➤ Hospitalité

Parce que l'accueil des étrangers et des plus vulnérables est l'une des lois fondamentales de toutes les civilisations. Pour une nuit ou plusieurs mois, nous proposons un lieu d'ancrage, un accompagnement social et administratif et une aide à l'intégration citoyenne aux personnes éprouvées. Notre hospitalité, dans le respect mutuel, n'est pas une fin en soi mais une valeur en action.

5.

Chez Coallia, nous avons deux boussoles de pilotage : la prévention des risques et le sens de l'action

Parce que nous devons concilier les impératifs d'une entreprise à ceux de l'associatif, nous suivons en permanence deux lignes : celle du risque d'un côté et celle du sens de l'autre. La première nous impose de veiller à la robustesse de nos activités, sans pouvoir compter sur des dons, aux équilibres économiques et d'anticiper l'évolution des politiques publiques. Le sens, c'est la mission d'utilité sociale qui guide nos décisions et donne de la cohérence à l'ensemble.

7.

Notre force vient du professionnalisme et de l'engagement de nos équipes

Nous sommes une Association, notre principale force, ce sont nos salariés, là où d'autres s'appuient sur le bénévolat. Ce sont eux qui assurent la continuité et la qualité de nos actions. Leur engagement quotidien suppose un engagement constant de notre part : intégration structurée, formation continue, parcours managériaux, échanges de pratiques, qualité de vie au travail... Coallia souhaite leur porter l'attention qu'ils portent aux personnes accompagnées.



8.

Le bien ne fait pas de bruit, le bruit ne fait pas de bien

Chez Coallia, l'action passe avant les postures et nous privilégions les savoir-faire au faire-savoir. Plus que le temps de présence médiatique, ce qui nous motive, c'est de réaliser nos missions. Pour cela, la confiance des pouvoirs publics est indispensable. Ils doivent savoir qu'ils peuvent compter sur un opérateur qui porte sa mission d'utilité sociale avec engagement et professionnalisme.

9.

NOUS AVONS 7 CHAMPS D'ACTIVITÉ... ET TOUS EN MUTATION

Nos 7 champs d'activité évoluent en même temps : l'asile et l'intégration, le logement accompagné, la mise à l'abri, l'urgence et l'insertion, le grand âge et l'autonomie, les handicaps et l'inclusion, la protection de l'enfance et les accompagnements sociaux. Tous sont traversés par des transformations profondes : virage domiciliaire, fin du « tout établissement », montée des précarités, cadres juridiques et financiers plus exigeants, diversification des modalités de financement... Les besoins sont de plus en plus criants, les politiques publiques changent et les dispositifs doivent s'adapter. Pour Coallia, cela implique de renforcer la veille, d'ajuster les pratiques, d'approfondir la transversalité et les coopérations entre champs d'activité et de garantir des parcours cohérents pour les personnes vulnérables malgré un environnement plus complexe.

➤ **VOIR PAGE 28**

➤ Proximité

Parce que la société de demain se crée ici et maintenant. Dans le respect de nos valeurs, opérateur de l'État et des collectivités territoriales et des instances européennes, nous arrimons nos dispositifs aux réalités de terrain en apportant une juste réponse aux besoins. La proximité est le fruit de l'expérience, de la compréhension mutuelle et du respect de l'autre. Elle est faite de gestes, de regards, de paroles... La proximité est avant tout attention.

10.

NOUS AVONS DES IDÉES... ET NOUS AVONS IDEAS !

Après des années d'efforts et de nombreux contrôles continus pour améliorer la performance opérationnelle et les pratiques de gestion, les indicateurs de pilotage de Coallia sont encourageants. L'Association souhaite aujourd'hui aller plus loin en engageant une démarche volontaire avec IDEAS. Cet institut accompagne les organismes à but non lucratif dans le renforcement de leur gouvernance et de leur capacité d'action. Cette démarche volontaire repose sur un diagnostic indépendant, des chantiers d'amélioration ciblés sur 90 bonnes pratiques et une validation finale par un comité de pairs, offrant à Coallia un cadre pour poursuivre sa montée en exigence et en qualité.

12.

Équipes nationales et équipes locales font la vitalité d'une Association « une et indivisible »

Le siège social de Coallia, en plus d'être le lieu du pilotage de l'Association, fonctionne comme un centre de ressources et d'appui opérationnel pour les territoires. Ses équipes apportent leurs expertises en matière financière, méthodologique, technologique, immobilière, ressources humaines... à leurs collègues dans les territoires. Pour ce faire, la Direction interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Île-de-France (DRIHL), autorité instructrice, a notifié à Coallia une nouvelle autorisation de prélèvement de frais de siège pour la période 2025-2029.

11.

À l'écoute du monde associatif...

Qu'ils soient petits ou d'envergure nationale, de nombreux acteurs non lucratifs de nos 7 champs d'activité connaissent des tensions de gouvernance, de recrutement ou budgétaires. Dans un contexte difficile pour le secteur associatif, Coallia peut jouer un rôle d'appui lorsqu'il le faut, comme ce fut le cas avec la reprise de l'association APPASE en 2023. Les enjeux sont simples : prévenir avant de secourir, maintenir les expertises, assurer la continuité des services rendus vis-à-vis des personnes accueillies et prendre notre part dans la résilience d'un univers qui représente + de 10 % de l'emploi privé en France.

Le fondement politique

Coallia, aux côtés de l'autre pour l'accueillir, l'héberger, le loger, l'accompagner et le soigner.

Coallia est là pour lui dire qu'il est notre frère et que « je le respecte » : en réponse aux politiques publiques mais aussi en suscitant les actions et les décisions, pour lutter contre la misère, les maux de l'exil, l'isolement, le grand âge ou les handicaps mal accompagnés.

Ses valeurs peuvent se résumer en trois mots : fraternité, hospitalité et proximité. Ce sont des valeurs qui n'ont jamais été aussi actuelles. De ces convictions découlent nécessairement de multiples modes d'intervention, en dialoguant, mieux, en associant ceux qui veulent une République au service de tous.

Et puis, pour Coallia, au-delà de cette philosophie, forte, engagée, avec la laïcité comme liberté, il y a surtout la chance de pouvoir mobiliser des équipes de professionnels formés et fiers de leurs missions. C'est, au quotidien, l'alliance de l'exigence de qualité du service social et de l'attention permanente à la bienveillance. Coallia, association non lucrative, de territoires, de solidarité, une et indivisible, fière de son indépendance ; ses intangibles la garantissent. C'est le gage de la pérennité de son utilité sociale. En cela, elle doit se coalier avec d'autres pour la dignité des plus vulnérables.

Parmi ses intangibles, les lignes de force de ses actions, il y a :

- l'équilibre économique sans jamais rogner l'attention portée à l'autre ;
- des modèles d'activité innovants non lucratifs et robustes ;
- des professionnels considérés et valorisés ;
- l'action en transversalité de façon éthique sur toutes les formes d'exclusion ;
- la réduction des nombreuses ruptures sociales et la possibilité pour chacun d'accéder à ses droits.

Avec ses modes d'intervention pour ses dispositifs (établissements et services), Coallia porte un vrai dessein, exprimé par une ambition renouvelée. Son dessein est de s'en tenir à ce qui est difficile et, par là même, de participer à la construction d'une République solidaire et fraternelle, intégrant celles et ceux qui vivent dans notre pays.

Alors, Coallia doit avoir une parole. Portée par les administrateurs bénévoles, les salariés engagés, tous attentifs à toutes les exclusions, au respect de l'autre. Coallia a le droit et le devoir de s'exprimer pour porter cette exigence de fraternité, d'hospitalité et de proximité.

Extrait du Projet d'entreprise associative (PEA) 2024-2029 de Coallia.



S'engager pour et avec l'autre

857

projets associatifs qui ont concouru en à peine trois ans de projets cofinancés

18 410

bénéficiaires des retombées des projets soutenus à l'international en 2023

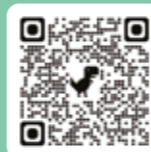
5 ANS D'ENGAGEMENT !

Soutenir des initiatives qui réparent, relie et élèvent, c'est s'inscrire dans la continuité des valeurs défendues par Stéphane Hessel. Et c'est ce à quoi œuvre la Fondation Coallia Stéphane Hessel – Institut de France depuis cinq ans. Depuis sa création en 2020, elle a déjà accompagné 28 actions, au travers d'appels à projets qui soutiennent des réalisations concrètes d'innovation sociale et de coopération internationale portées par des acteurs engagés de l'économie sociale et solidaire, au plus près des réalités du terrain. Qu'il s'agisse d'inclusion, d'éducation, d'accès à l'eau, à l'énergie ou à la formation, chaque thème traduit une même volonté : bâtir une société plus juste, plus fraternelle et plus ouverte.



ENCOURAGER L'INNOVATION SOCIALE

La Fondation Coallia Stéphane Hessel – Institut de France accompagne et valorise des initiatives qui, en quelque sorte, réinventent la solidarité. Au travers de son action, elle cofinance et met en lumière des solutions nouvelles, portées par des acteurs de terrain qui, à l'image de l'association Coallia, expérimentent, créent et innovent pour répondre autrement aux grands défis sociaux présents et à venir. Ces projets traduisent la vitalité du secteur associatif qui, sans cesse, imagine des réponses concrètes et durables aux situations d'exclusion afin de redonner à chacun une place active dans la société. Ces initiatives démontrent que la créativité peut transformer durablement tout un chacun et les territoires. [Découvrez nos instants vidéo qui sont le reflet d'initiatives engagées audacieuses et innovantes.](#)



Agir autrement pour les professionnels

LE PRIX JEAN-MARIE OUDOT : DES ACTIONS SIMPLES POUR DE GRANDS EFFETS

Le prix Jean-Marie Oudot distingue et soutient les initiatives des professionnels de Coallia qui s'engagent à améliorer la qualité d'accompagnement des personnes vulnérables au sein de nos établissements et services. Ouvert à l'ensemble des salariés de l'Association, l'appel à projets récompense non seulement les actions innovantes au bénéfice des publics accompagnés, mais aussi les initiatives qui optimisent le fonctionnement des structures ou renforcent les outils de travail du quotidien.

En images, plongez au cœur d'initiatives récompensées par le prix Jean-Marie Oudot faisant de l'inventivité un puissant levier de solidarité.



À Brest (29), les résidents de la pension de famille Pouleder ont imaginé et construit leurs nouveaux espaces de vie avec l'aide du prix Jean-Marie Oudot.

Bagages : un manuel pédagogique pour comprendre, parler et agir en français au quotidien

Pensé comme un véritable compagnon d'apprentissage, Bagages est un manuel conçu pour accompagner les adultes migrants dans leur parcours d'intégration linguistique et sociale. Parce qu'accueillir, c'est aussi donner les clés pour comprendre et agir, Coallia souhaite, au travers de cet outil, accompagner chaque personne vers plus d'autonomie, de confiance et de participation à la vie collective. Structuré autour de neuf ateliers thématiques, Bagages aborde les situations concrètes de la vie quotidienne (se loger, se déplacer, travailler, accéder aux soins) et offre à chacun la possibilité de progresser à son rythme. À la fois support pédagogique mais aussi d'émancipation, il favorise la pratique du français à l'oral comme à l'écrit, tout en développant la compréhension des codes culturels et administratifs. Pour Coallia, c'est une ambition claire : rendre la langue française accessible à tous, pour agir et s'exprimer en confiance.



*« Ce sont ceux qui la vivent
qui en parlent le mieux »*

Cette idée est au cœur de notre approche. Les personnes accueillies et accompagnées, nos partenaires, sont les témoins les plus précieux de l'impact de notre mission d'utilité sociale. Leurs récits témoignent de la diversité de nos actions et de l'importance de notre engagement envers la société.



La mission

L'essentiel de Coallia

Coallia, c'est chaque jour...



+ de 100 000
personnes accueillies, hébergées,
logées, accompagnées et soignées

Coallia, c'est **7 champs d'activité** qui regroupent **927 dispositifs** (établissements et services) au sein de **76 modes d'intervention**

Asile et intégration

Logement accompagné

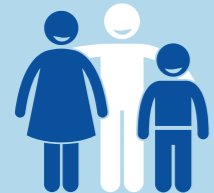
Mise à l'abri, urgence et insertion

Grand âge et autonomie

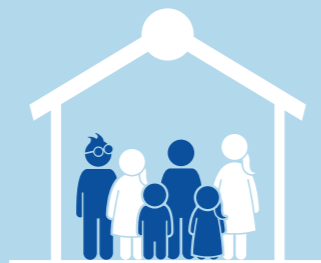
Handicaps et inclusion

Protection de l'enfance

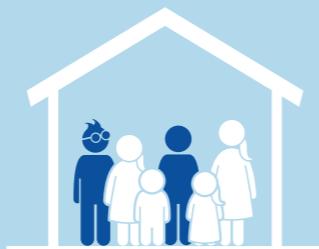
Accompagnements sociaux



+ de 60 000
personnes
accompagnées



+ de 25 000
places pour personnes
en besoin d'hébergement



+ de 22 000
logements
très sociaux



+ de 900
personnes en situation
de handicap accueillies

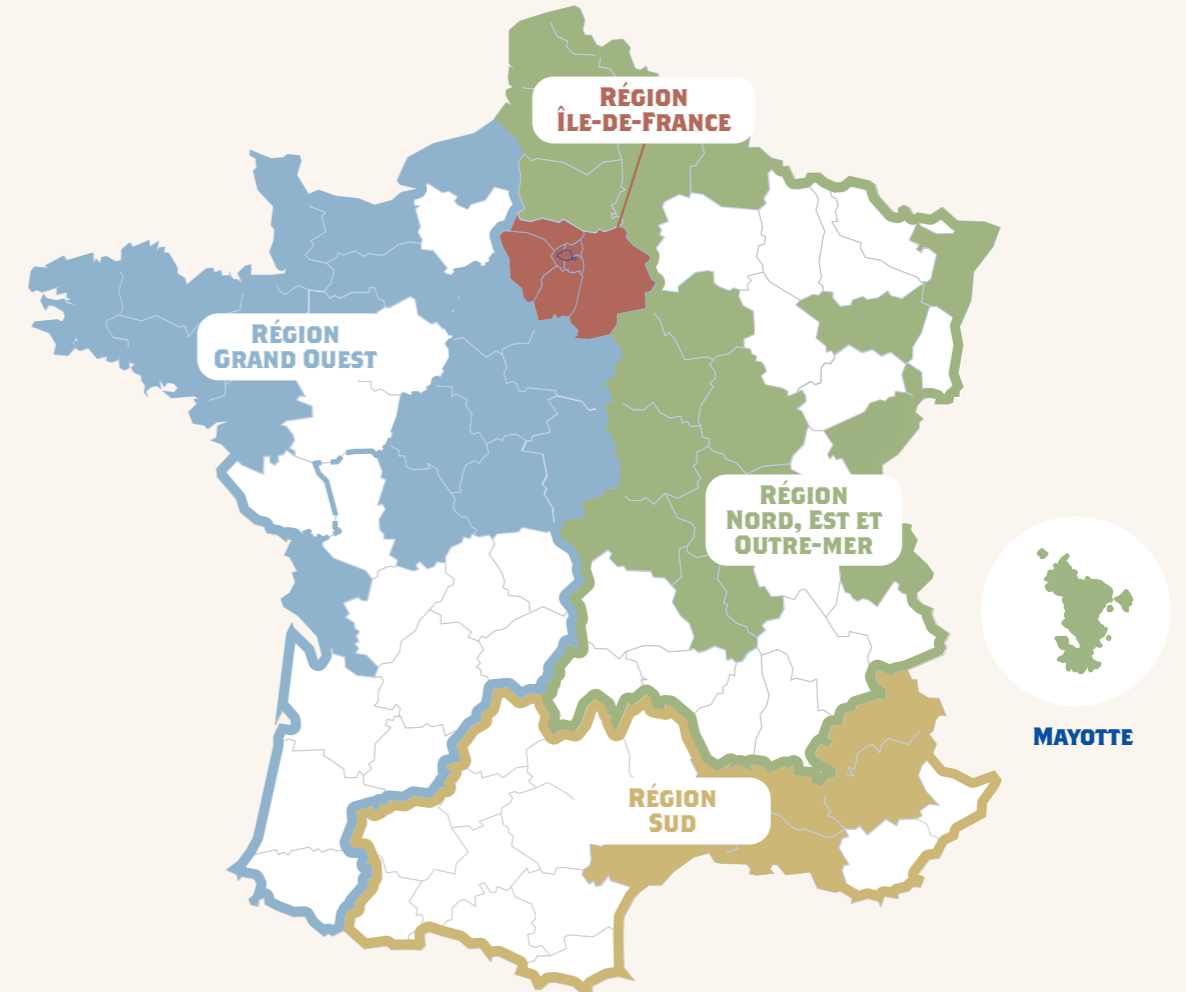


+ de 1 400
places pour
personnes âgées



+ de 2 500
mineurs accueillis
et accompagnés

UNE PRÉSENCE EFFECTIVE DANS LES TERRITOIRES



4
RÉGIONS
COALLIA

31
TERRITOIRES
COALLIA

52
DÉPARTEMENTS

13
RÉGIONS

76
MODES D'INTERVENTION

927
DISPOSITIFS

PLUS DE
5 000
PROFESSIONNELS

L'accueil chez Coallia : ce qui nous lie



**Et si tout commençait par l'accueil ?
Ce geste premier, celui qui ouvre la rencontre,
incarne ce que Coallia souhaite, encore
et toujours, mettre au cœur de son action.
Fin 2025, l'Association engage une grande
démarche participative autour de ce thème,
ouvert à tous les professionnels de Coallia.
Tous sont conviés à exprimer leur envie,
puis structurer un projet et enfin le mettre
en œuvre.**

L'accueil est bien plus qu'un moment : c'est une attitude, une culture, une manière d'être en lien. Il porte nos trois valeurs fraternité, hospitalité, proximité. Guidée par six orientations stratégiques, cette démarche s'inscrit dans le Projet d'entreprise associative (PEA) 2024-2029 de Coallia et concerne tous les métiers et les expertises de l'Association. Et ce, qu'ils soient ou non en rapport direct avec les publics pris en charge. En plaçant l'accueil au centre de sa réflexion, Coallia crée un espace de dialogue et d'inventivité collective, où chacun peut contribuer à définir ce qui nous relie dans la pratique quotidienne.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET OUVERTE À TOUS POUR DESSINER UN SOCLE COMMUN

Cette initiative invite ainsi les équipes à proposer des sujets concrets : repenser les lieux d'accueil, réfléchir à la posture professionnelle, à la place des personnes accompagnées, des familles ou des partenaires, explorer même de nouveaux terrains comme l'accueil des animaux en établissements, par exemple. Ces pratiques et ces initiatives, partagées et croisées, écriront le socle commun de l'accueil chez Coallia.

Au fil des contributions, un nouveau *corpus* de savoirs et de pratiques se dessinera : celui d'un terreau partagé et vivant, nourri de la diversité des métiers et des expertises. Ce travail collectif donnera lieu à une restitution nationale, peut-être sous la forme d'un livre blanc, et alimentera durablement les outils du Système de management intégré (SMI).

Plus qu'un projet, cette démarche est la marque d'une volonté assumée : faire de l'accueil un point d'appui pour donner du sens, de la reconnaissance et de la fierté à toutes celles et ceux qui, chaque jour, font vivre l'esprit associatif de Coallia.



SUR LE TERRAIN

- **Cette démarche s'adresse à l'ensemble des salariés de Coallia**, quels que soient leur métier, leur fonction ou leur ancienneté. Les contributions peuvent être portées par une équipe, un établissement, un réseau intersites ou un collectif spontané.
- **Les formats de participation sont ouverts** : observation de situations d'accueil, recueil de témoignages, ateliers participatifs, parcours immersifs, projets d'expérimentation, murs d'expression ou questionnaires.
- **L'équipe projets assure un appui tout au long du processus**. Elle pourra notamment mettre en relation plusieurs établissements travaillant sur des thématiques proches et proposer une aide à la conception et au pilotage des projets.

LES TEMPS FORTS DE LA DÉMARCHE

NOVEMBRE DÉCEMBRE 2025

Les équipes intéressées sont invitées à formuler une proposition autour d'un sujet lié à l'accueil : posture professionnelle, lieux d'accueil, place des personnes accompagnées, accueil des animaux, déclinaison des valeurs de Coallia, etc.

DÉCEMBRE 2025 JANVIER 2026

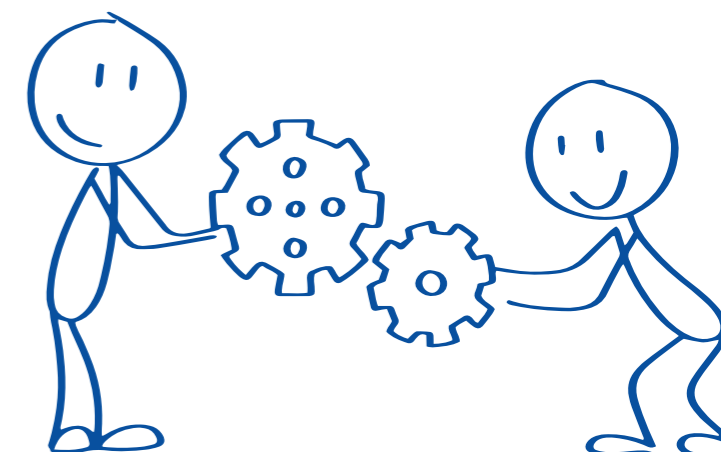
Chaque proposition fait l'objet d'un échange avec l'équipe projet afin d'en préciser le contenu, le mode de participation et les besoins éventuels d'accompagnement.

JANVIER MAI 2026

Les idées entrent en phase de mise en œuvre, accompagnées par l'équipe projet.

ÉTÉ 2026

Restitution nationale et clôture symbolique de la première phase de la démarche.



Santé mentale : une autre façon d'être utile

Former les équipes, déployer des psychologues, documenter les besoins : depuis plusieurs années, Coallia a bâti une approche structurée de la santé mentale, devenue l'un des piliers de son action auprès de publics vulnérables.

La question de la santé mentale s'est imposée peu à peu au sein des établissements et services de Coallia. Au fur et à mesure, les professionnels de l'Association ont vu émerger des situations de souffrance psychique de plus en plus prégnante sur les parcours d'intégration : traumatismes liés à l'exil, isolement, absence de repères. Longtemps, ces problématiques sont restées dans l'angle mort des politiques publiques, comme des dispositifs d'accompagnement. En 2017, Coallia a franchi un premier cap en déployant un programme national de formation, financé par le Budget opérationnel de programme (BOP) 104 – « Intégration des étrangers primo-arrivants » – du ministère de l'Intérieur. En deux ans, 300 travailleurs sociaux, sur les territoires, ont appris à détecter les premiers signes de mal-être et à adopter les postures professionnelles adaptées.



PERMANENCES ET ÉQUIPE MOBILE

Dès 2018, plusieurs événements maîtrisés sont survenus dans les établissements confirmant l'urgence de consolider cette approche. Coallia a alors expérimenté de nouveaux dispositifs intégrant des psychologues. Des permanences « psy » ont été mises en place dans une vingtaine d'établissements pour demandeurs d'asile (CADA, HUDA, CPH), bientôt une trentaine grâce au Fonds asile, migration et intégration (FAMI). En Seine-Saint-Denis (93), par exemple, une équipe mobile en santé mentale a été déployée entre 2019 et 2021. Composée de psychologues, d'art-thérapeutes et de travailleurs sociaux, elle intervenait dans les structures selon une logique d'« aller-vers ». L'approche, centrée sur la résilience plutôt que sur le soin au sens strict, s'est révélée particulièrement efficace, notamment auprès des enfants. Dans la Vienne (86) et l'Indre-et-Loire (37), des thérapies brèves, de type *Eye movement desensitization reprocessing (EMDR)* – une psychothérapie par mouvements oculaires –, destinées au traitement des troubles du stress post-traumatique ont également été testées avec succès.

La crise sanitaire a joué un rôle d'accélérateur. Elle a mis en évidence la fragilité psychologique de nombreux publics : jeunes, personnes isolées, familles réfugiées.

Face à la demande croissante des autorités de tarification et de contrôle, et des équipes, Coallia a structuré son action pour en faire un axe à part entière de sa mission d'utilité sociale. En 2024, l'Association a lancé un vaste projet national avec le soutien du FAMI. L'enjeu : proposer à chaque nouvel arrivant dans les dispositifs d'asile et d'intégration un diagnostic psychologique précoce et une orientation vers des partenaires de soin.

Ce programme concerne 90 établissements et services répartis dans 30 départements et touche plus de 3 800 personnes sur sa durée.

Depuis le lancement du projet, plus de 700 personnes ont pu s'entretenir avec un psychologue ; 222 ont ensuite été orientées pour une prise en charge dans la durée.

Dans le même temps, les établissements multiplient les initiatives : ateliers d'art-thérapie en Ille-et-Vilaine (35), ateliers de photolangage et autour des contes dans la Vienne (86), ateliers transculturels pour les femmes victimes de violence dans le Val-d'Oise (95), groupe de parole dédié aux personnes LGBTQIA+ dans l'Yonne (89)...

Aujourd'hui, Coallia cherche à pérenniser ces actions et à les intégrer durablement à ses pratiques. L'Association a constitué une équipe interne avec une chercheuse pour piloter un observatoire de la santé mentale, chargée de documenter les besoins, d'évaluer les effets des actions et d'alimenter le plaidoyer auprès des pouvoirs publics. Ce programme de recherche-action doit aussi contribuer à mieux prendre en compte la santé psychique des professionnels, souvent confrontés à la détresse des publics. Pour Coallia, accompagner la santé mentale, c'est aussi porter une attention particulière aux professionnels qui accompagnent.

314 travailleurs sociaux formés au psychotraumatisme

13 professionnels mobilisés (psychologues et infirmiers)

DANS **15** Directions territoriales

90 établissements concernés par le projet national santé mentale

5 M€ de financement mobilisés en faveur de la santé mentale via le fonds asile, migration et intégration (FAMI)

De la médiation au contentieux, une chaîne d'accompagnement continue

Comment accompagner un résident de l'Association en difficulté de paiement sans rompre le lien qui nous unit ? Loin d'une approche purement administrative, les équipes médiation et contentieux travaillent ensemble pour les publics vulnérables.



En première ligne, l'équipe de médiation intervient dès les premiers signes de fragilité, à la demande des directeurs d'établissements ou des chargés de gestion locative. Son rôle : renouer le dialogue, poser un cadre clair, trouver ensemble des solutions réalistes comme, par exemple, l'engagement du résident sur un échéancier de paiement raisonnable.

LA MÉDIATION, UNE VÉRITABLE DÉMARCHÉ DE SOUTIEN

Mobile et disponible, l'équipe se déplace sur l'ensemble du territoire pour rencontrer les personnes en difficulté de paiement et les accompagner dans la recherche de solutions. Principalement sollicitée sur les champs d'activité du Logement accompagné et du Grand âge et autonomie, elle peut aussi être amenée à intervenir ponctuellement sur le champ d'activité Handicaps et inclusion. Les médiateurs veillent à maintenir le lien avec le résident – ou sa famille dans le cas des établissements grand âge. Ils l'aident à comprendre ses droits et ses obligations et à évaluer sa situation. Au besoin, ils peuvent également l'orienter vers des dispositifs de soutien.

LE CONTENTIEUX, UN DERNIER RECOURS AU SERVICE DU LIEN

Si malgré toutes les explications données et les démarches amiables engagées les impayés persistent, l'équipe contentieux prend le relais pour l'analyse des pièces, la vérification de la dette et la mise en place de la procédure contentieuse. Avant toute action, un dernier

DES MISSIONS AU-DELÀ DES IMPAYÉS

- 80 % de l'activité de la médiation de Coallia sont liés aux impayés, mais l'équipe est aussi mobilisée pour résoudre des litiges entre résidents, ou en cas de manquements ponctuels aux règlements : suroccupation, activités informelles, non-respect des équipements...
- Une démarche contentieuse peut également répondre à des manquements graves aux règlements des établissements : suroccupation durable, présence indue, abandon de logement, actes de violence...

3 000 dossiers en file active en contentieux

60% de retours au paiement sans recours à la justice

250 dossiers de médiation traités et **60** établissements visités dans ce cadre

contact est engagé avec le résident pour l'informer des conséquences possibles tout en lui offrant encore la possibilité de gérer sa situation. À ce stade, les médiateurs peuvent à nouveau intervenir pour renouer le dialogue avec le résident.

Après toutes les démarches de conciliation, si le différend n'est toujours pas réglé, Coallia est contrainte de saisir la justice, ce qui reste exceptionnel. En cas de bonne foi manifeste de la part du résident, le juge peut lui accorder un échéancier de paiement, afin de lui permettre d'apurer sa dette locative de manière échelonnée et conserver ainsi son logement. Lorsque cela n'est pas possible, Coallia doit alors procéder à la résiliation du contrat d'occupation, éventuellement assortie d'un délai de grâce. Même dans ces phases sensibles, la médiation continue à jouer son rôle d'appui pour maintenir la relation avec le résident et l'accompagner, si possible, vers une reprise de paiement, y compris après le jugement. Si en dépit de ces efforts, il n'y a pas d'autre issue que l'expulsion, le service contentieux veille à ce que la procédure soit conduite dans le respect de la personne et des délais légaux, en lien avec les établissements et les acteurs locaux de l'hébergement pour trouver une solution de relogement.

En articulant étroitement accompagnement et gestion, les équipes médiation et contentieux participent d'une même logique : prévenir les ruptures de parcours, maintenir la confiance et garantir une approche à la fois humaine et maîtrisée, fidèle aux valeurs de Coallia.

**« Une attention renforcée vis-à-vis
des personnes vulnérables »**

Coallia s'engage en faveur de l'accueil, de l'hébergement, du logement, de l'accompagnement et du soin en faveur des personnes vulnérables et ce, grâce à l'action des 5 000 professionnels salariés œuvrant au sein des 927 dispositifs (établissements et services).

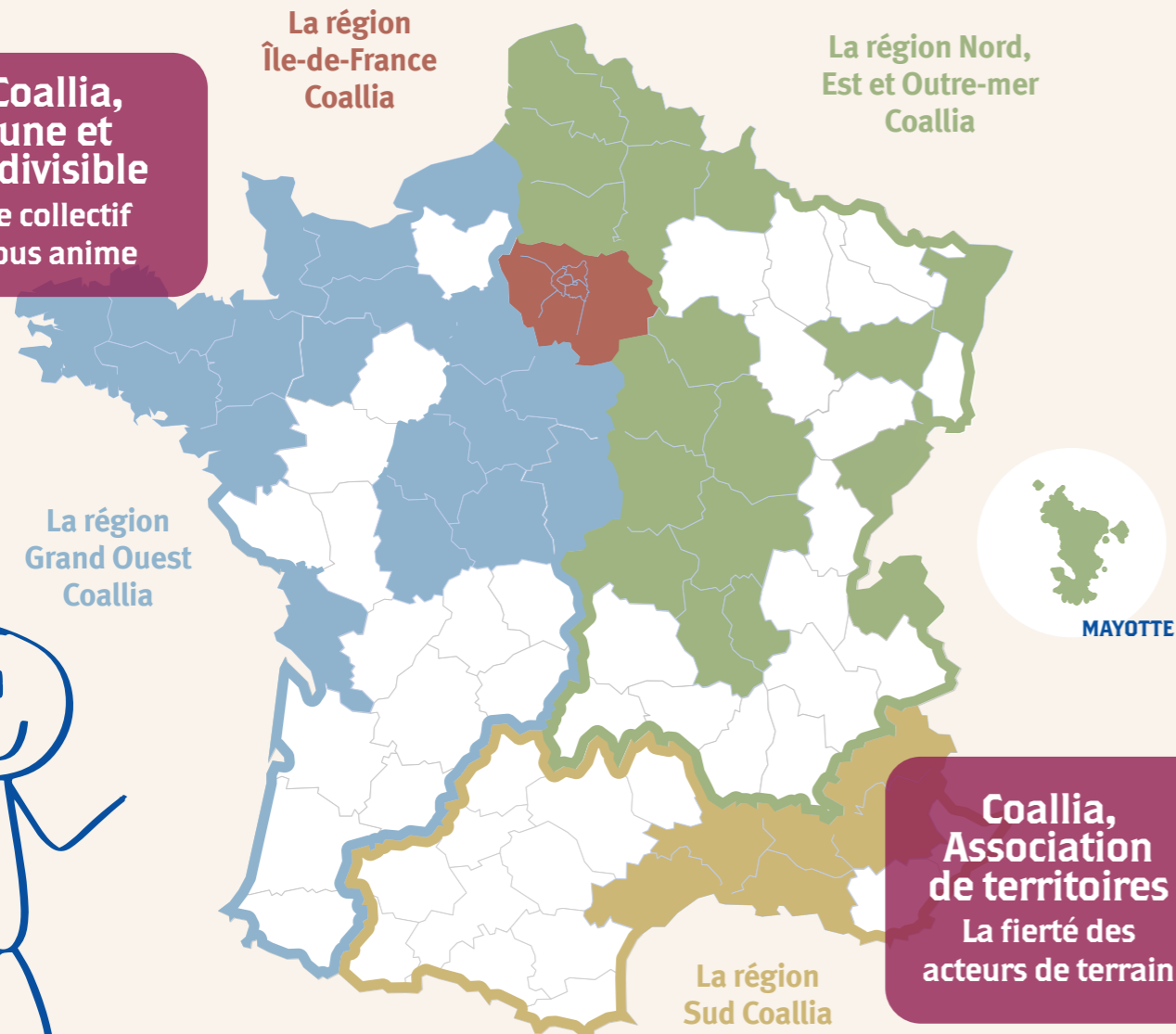


L'activité

Une action au cœur des territoires

Forte de la pluralité de ses métiers, de ses expertises, de ses implantations dans les territoires, Coallia présente une organisation pensée pour répondre aux enjeux des personnes vulnérables.

Coallia, une et indivisible
Le collectif nous anime

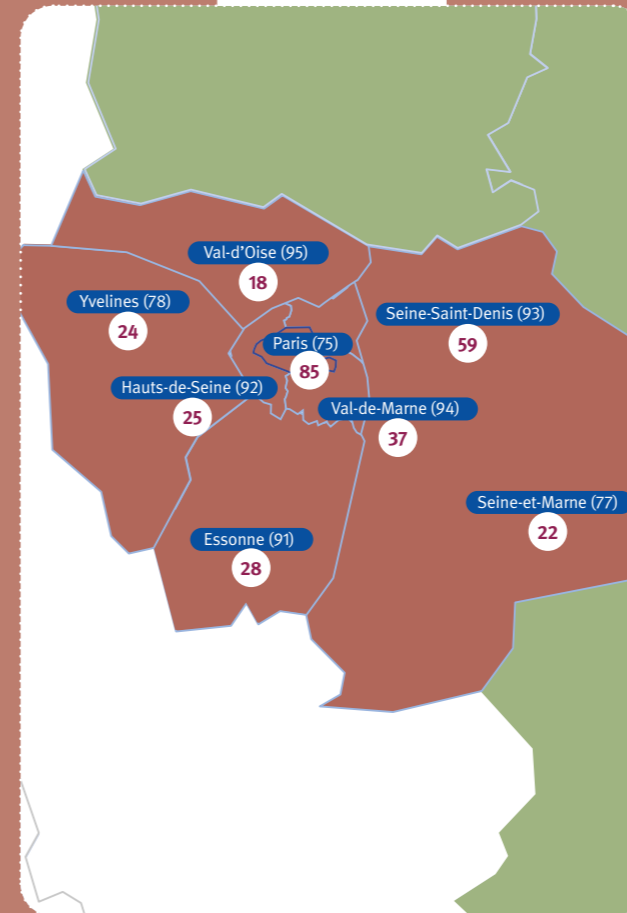


La région Île-de-France Coallia

9 DIRECTIONS TERRITORIALES
DANS 8 DÉPARTEMENTS

Plus de 1 500 professionnels accompagnent les publics vulnérables au sein de 298 dispositifs Coallia, sur l'ensemble de ses champs d'activité. Les personnes accueillies le sont selon leurs problématiques : sociales, hébergement, logement, handicap ou vieillissement. La région apporte des réponses adaptées à ses 9 territoires en favorisant les logiques de parcours.

298
DISPOSITIFS



+ DE 1 500 PROFESSIONNELS



Découvrez l'organigramme de la région Île-de-France

La région Grand Ouest Coallia

7 DIRECTIONS TERRITORIALES
DANS 18 DÉPARTEMENTS

La région Grand Ouest propose des dispositifs mixtes et complémentaires pour l'asile, le logement accompagné, la protection de l'enfance, le handicap et le grand âge. Elle s'appuie sur l'engagement de plus de 1 230 professionnels mobilisés pour les plus vulnérables au sein de 233 dispositifs.

233
DISPOSITIFS



+ DE 1 230 PROFESSIONNELS



Découvrez l'organigramme de la région Grand Ouest

La région Sud Coallia

3 DIRECTIONS TERRITORIALES
DANS 6 DÉPARTEMENTS

La région Sud regroupe l'Occitanie et la PACA avec 3 territoires et 78 dispositifs diversifiés : de l'hébergement d'urgence à l'accompagnement de publics en grande précarité. Plus de 400 professionnels accompagnent quotidiennement les personnes vulnérables sur l'ensemble de ces territoires.

78
DISPOSITIFS



+ DE 400 PROFESSIONNELS

Découvrez l'organigramme de la région Sud

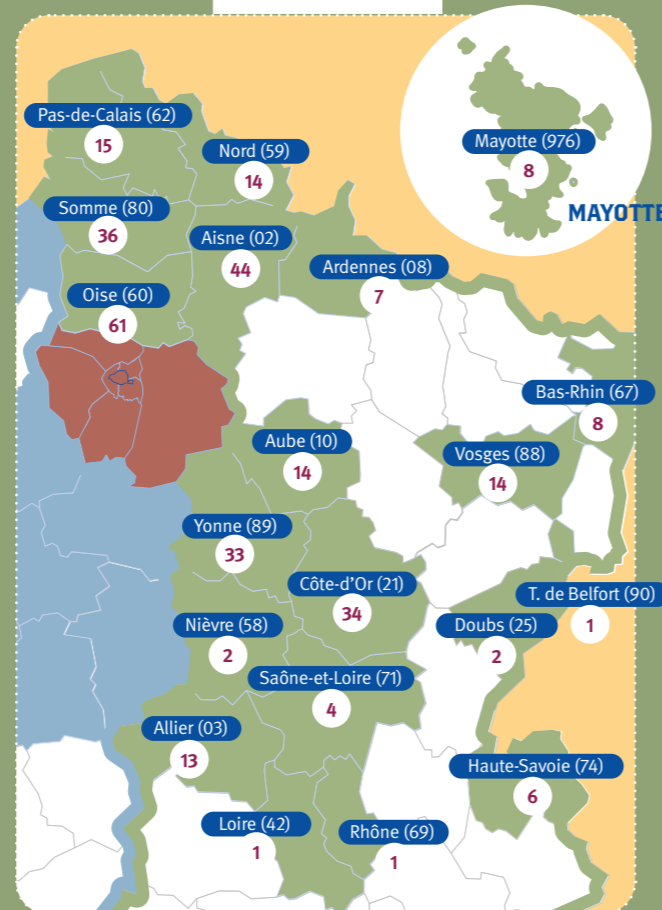


La région Nord, Est et Outre-mer Coallia

11 DIRECTIONS TERRITORIALES
DANS 20 DÉPARTEMENTS

Créée en mars 2024, la direction régionale compte plus de 1 400 professionnels implantés dans 5 régions administratives. Avec 318 dispositifs sur les 7 champs d'activité de Coallia, elle propose des parcours complets d'accompagnement adaptés aux publics vulnérables et aux spécificités de chaque territoire.

318
DISPOSITIFS



+ DE 1 400 PROFESSIONNELS

Découvrez l'organigramme de la région Nord, Est et Outre-mer



Mayotte, faire face dans un département d'espoir et de complexités

Depuis 2021, Coallia est présente à Mayotte et développe des réponses d'hébergement et d'accompagnement adaptées à un département marqué par une forte précarité et des besoins massifs. Un petit bout de France de 320 000 habitants, éloignés et vulnérables.

L'implantation de Coallia à Mayotte débute avec l'ouverture du village-relais de Fulera, en septembre 2021. Conçu comme un sas de transition, il accueille des ménages issus de bidonvilles démolis dans le cadre des opérations de résorption de l'habitat indigne (décasage). L'établissement propose aujourd'hui 240 places réparties en 31 maisons et associe hébergement, accompagnement social et insertion. Les résidents bénéficient, en outre, d'espaces collectifs, d'une école intégrée et d'activités de formation, notamment autour du maraîchage.

La demande est considérable. Depuis son ouverture, le village-relais a fonctionné à plus de 90 % de sa capacité, avec des pics ponctuels pouvant dépasser les 100 %. Cette pression est exacerbée par la grande précarité sociale et linguistique des familles, la proximité de camps informels et les difficultés de scolarisation des enfants. Pourtant, le suivi personnalisé mis en place par les équipes de Coallia porte ses fruits, avec de nombreux départs réussis vers le logement autonome ou l'emploi.

À la suite du village-relais, Coallia a progressivement étoffé ses modes d'intervention pour répondre aux besoins importants et croissants de la population mahoraise. Plusieurs dispositifs d'hébergement d'urgence et d'insertion ont vu le jour, en structures collectives ou dans le logement individuel. Un centre dédié aux bénéficiaires de la protection internationale a ouvert en 2024, et un programme d'intermédiation locative a été déployé à Koungou dans

UNE MOBILISATION SANS FAILLE APRÈS CHIDO

En décembre 2024, le cyclone Chido a durement frappé Mayotte, détruisant la quasi-totalité de l'habitat précaire et rendant de nombreuses infrastructures inutilisables.

Le village-relais de Fulera a tenu bon grâce à l'engagement exceptionnel de toute l'équipe de Coallia. En quelques jours, 100 places d'hébergement d'urgence ont été créées près du village, et les bureaux de l'Association ont été réquisitionnés pour accueillir les familles sinistrées.

le cadre d'une opération de résorption de bidonville. Au total, l'Association gère aujourd'hui 900 places sur le territoire, mobilisant 53 emplois équivalents temps plein.

Depuis ses débuts à Mayotte, Coallia fait face à des contraintes structurelles majeures, aux premiers rangs desquelles figurent l'insécurité, les pénuries d'eau et les difficultés administratives, liées notamment au traitement des titres de séjour. Malgré ces contraintes, l'Association entend continuer à répondre aux appels à projets de l'État avec, en ligne de mire, l'ouverture de nouveaux villages-relais, des dispositifs à destination des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.

320 000
habitants
estimés

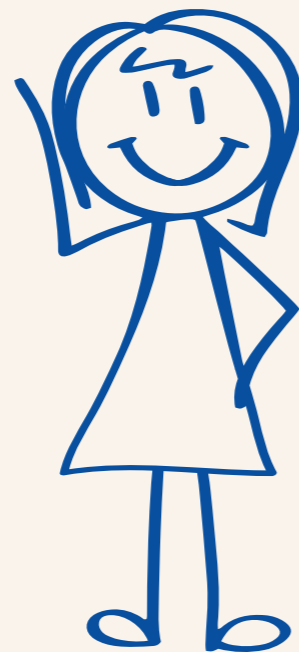
23 ANS d'âge moyen
contre
41 ANS en France
métropolitaine

900
places d'hébergement
gérées par Coallia

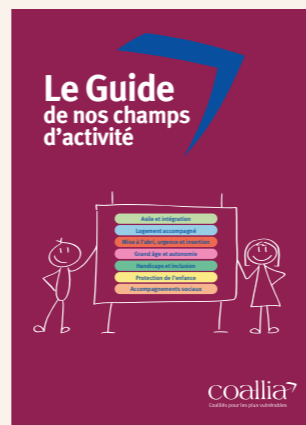
Les 7 champs d'activité de Coallia

L'Association exerce une mission d'utilité sociale de lutte contre la vulnérabilité des personnes. Elle propose des solutions d'accueil, d'hébergement, de logement, d'accompagnement et de soins. Coallia s'engage au travers de 7 champs d'activité avec 76 modes d'intervention qui regroupent 927 dispositifs.

- Asile et intégration
- Logement accompagné
- Mise à l'abri, urgence et insertion
- Grand âge et autonomie
- Handicaps et inclusion
- Protection de l'enfance
- Accompagnements sociaux



➤ Découvrez Le Guide de nos champs d'activité



Coallia est le premier acteur associatif de l'asile et de l'intégration. Ce champ d'activité s'est étoffé au fil des politiques publiques et continue sa progression.

Il est le plus important en termes de nombre de dispositifs mais aussi de publics accompagnés. Ce champ d'activité intègre les hébergements pour migrants, demandeurs d'asile et réfugiés, humanitaires, les accompagnements en SPADA, AGIR et la réinstallation.

259 DISPOSITIFS (établissements et services)

Accompagnement global et individualisé des réfugiés (AGIR) 19	Centre provisoire d'hébergement (CPH) 20	Intermédiation locative (IML) – Logement d'abord Ukraine 16
Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) 57	Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) 35	Hébergement d'urgence Ukraine 18
Centre d'accueil et d'évaluation des situations administratives (CAES) 16	Accueil et accompagnement de réfugiés réinstallés 20	Autre accompagnement 22
Dispositif de préparation au retour volontaire des étrangers en situation irrégulière (DPAR) 6	Structure de premier accueil des demandeurs d'asile (SPADA) 24	Autre hébergement 6

Consulter le zoom sur Asile et intégration



C'est l'activité historique de Coallia, celle des foyers-logements. Le logement accompagné s'adapte et s'enrichit avec le plan Logement d'abord 2 et, particulièrement, avec l'IML dite « généraliste ».

Ce champ d'activité répond en majorité à une logique locative (résidents ou sous-locataires payant un loyer avec bénéfice de l'aide personnalisée au logement (APL). Les actions liées aux publics des résidences sociales (RS) y sont aussi intégrées.

246 DISPOSITIFS (établissements et services)

Résidence sociale (ex-FTM) 83	Résidence accueil (RA) 6	Accompagnement social lié au logement (ASLL) 11
Résidence sociale « classique » (RS) 44	Foyer de travailleurs migrants (FTM) 19	Accompagnement social en pension de famille (PF) et/ou résidence accueil (RA) 28
Foyer de jeunes travailleurs (FJT) 7	Intermédiation locative (IML) – Logement d'abord 25	
Pension de famille (PF) 23		



Depuis trois décennies, Coallia agit auprès des personnes en situation de handicap. Ce champ d'activité s'est développé autant par la reprise d'établissements que par la création de nouveaux modes d'intervention.

L'Association dispose d'établissements aux expertises rares et complexes, tout en intervenant aussi sur les secteurs de l'inclusion par le travail ou le logement. Coallia existe sur ce secteur et développe des filières et des projets reconnus dans les territoires. L'Association a de nombreux atouts pour innover et continuer son développement.

41 DISPOSITIFS (établissements et services)

Établissement d'accueil non médicalisé (EANM) - Foyer de Vie 4	Établissement d'accueil médicalisé (EAM) – [ex-Foyer d'accueil médicalisé (FAM)] 8	Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) 2
Établissement d'accueil non médicalisé (EANM) - Foyer d'Hébergement 4	Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) 4	Groupe d'entraide mutuelle (GEM) 4
Service d'accueil de jour autonome (SAJ) 2	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) 5	Autre accompagnement 3
Maison d'accueil spécialisée (MAS) 4	Institut médico-éducatif (IME) 1	

Consulter le zoom sur Handicaps et inclusion



Coallia, depuis toujours, prend en charge des personnes vulnérables, intégrant dans tous ses champs d'activité des actions d'accompagnement, de toutes natures, liées aux politiques publiques qui les sous-tendent.

L'Association promeut également l'innovation sociale au travers d'autres modes d'intervention. Elle explore de nouveaux secteurs et de nouveaux métiers et crée des expertises très territorialisées.

153 DISPOSITIFS (établissements et services)

Accompagnement vers et dans le logement (AVDL) 8	Parcours de sortie de la prostitution (PSP) 1	Autre accompagnement 16
Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) 16	Accompagnement social et professionnel des bénéficiaires du RSA 5	Tiers-lieu 1
Insertion professionnelle 10	Prestation pour l'établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) 10	Service mandataire judiciaire à la protection des majeurs (SMJPM) 1
Épicerie sociale et solidaire 4		
Médiation 75	Restaurant social 6	



ZOOM SUR...

MISE À L'ABRI, URGENCE ET INSERTION

168 DISPOSITIFS (établissements et services)

Accueil de jour 7	Hébergement dans le cadre de l'allocation logement temporaire (ALT) 6	Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD) 1
Équipe mobile/SAMU sociaux 5	Appartement de coordination thérapeutique (ACT) 3	Autre accompagnement 7
Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) 4	Appartement de coordination thérapeutique (ACT) « Un chez-soi d'abord » 1	Autre hébergement 7
Centre d'hébergement d'urgence (CHU) 93	Lit halte soins santé (LHSS) 8	Nuitée d'hôtel 1
Centre d'hébergement et de stabilisation (CHS) 3	Lit d'accueil médicalisé (LAM) 2	Service d'accueil et d'orientation (SAO) 2
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) 18		

Présente aux côtés des populations vulnérables, Coallia fait de son champ d'activité Mise à l'abri, urgence et insertion l'un des piliers de son action. Il s'adresse à un public particulièrement varié, dont notamment les personnes sans abri, les victimes de violences conjugales, les familles expulsées, les sortants de prison, les jeunes majeurs, les étudiants précarisés ou les travailleurs en difficulté.

Fortement sollicitée pendant la crise du Covid, Coallia a démontré sa capacité d'ouverture et d'adaptation, en ouvrant en quelques heures des solutions d'hébergement pour des milliers de personnes.

Mise à l'épreuve une nouvelle fois lors de la crise humanitaire en Ukraine, cette capacité d'adaptation conforte aujourd'hui l'Association dans son rôle d'acteur majeur de la veille sociale et de l'hébergement d'urgence en France. Au-delà de l'urgence, Coallia s'inscrit résolument dans une logique de parcours : de la mise à l'abri immédiate jusqu'à l'accès au logement autonome, en passant par les dispositifs d'insertion et de soin.



ZOOM SUR...
MISE À L'ABRI, URGENCE ET INSERTION

Quels dispositifs pour quel public ?

LES DISPOSITIFS D'URGENCE

CHU

Les Centres d'hébergement d'urgence (CHU) proposent un accueil inconditionnel et immédiat, 24h/24, pour répondre aux besoins fondamentaux et engager un accompagnement social.

ÉQUIPES MOBILES ET SAMU SOCIAUX

Elles sont en charge des maraudes de proximité pour repérer, orienter et accompagner les personnes à la rue vers une solution adaptée.

ESI

Les Espaces de solidarité et d'insertion (ESI) sont les premiers lieux de répit et de reconstruction, offrant hygiène, repas, écoute et accompagnement vers les droits.

NUITÉES D'HÔTEL

Ce sont des solutions ponctuelles pour pallier le manque de places en hébergement collectif.

LES DISPOSITIFS MÉDICALISÉS

LHSS

Les Lits halte soins santé (LHSS) accueillent les personnes sans domicile nécessitant des soins médicaux sans hospitalisation.

LAM

Les Lits d'accueil médicalisés (LAM) proposent un accompagnement prolongé aux personnes atteintes de pathologies chroniques invalidantes.

ACT

Les Appartements de coordination thérapeutique (ACT), dont « Un chez-soi d'abord », mettent à disposition des personnes atteintes de maladies graves ou de troubles psychiques un hébergement temporaire et un accompagnement sanitaire et social.

CAARUD

Les Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD) sont des structures d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues.

LES DISPOSITIFS D'INSERTION

CHRS

Les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) proposent un accompagnement global vers la stabilisation et le logement, fondé sur un projet individuel.

CHS

Les Centres d'hébergement et de stabilisation (CHS) accueillent, sans limite stricte de durée, des personnes en situation de grande précarité ou de rupture durable.

ALT

L'Allocation logement temporaire (ALT) apporte un soutien financier à des solutions de logement diffus, facilitant la transition vers l'autonomie.

SIAO

Les Services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) pilotent le 115 et la coordination départementale des parcours d'hébergement, garantissant la continuité entre urgence et insertion.

ZOOM SUR...
MISE À L'ABRI, URGENCE ET INSERTION

Mieux répondre aux besoins

Le champ d'activité Mise à l'abri, urgence et insertion est aujourd'hui confronté à une forte pression : saturation des dispositifs d'urgence, inflation, raréfaction du logement social et multiplication des publics concernés. Face à cette situation, Coallia agit à la fois sur l'innovation sociale et la professionnalisation des acteurs : ouverture de structures médico-sociales pour les grands précaires, expérimentations autour de l'accueil avec animaux, création de « villages relais » pour les habitants de bidonvilles ou d'habitats informels (voir p.27 – Mayotte). Les professionnels travaillent aussi à fluidifier les parcours, en renforçant les liens avec les autres champs d'activité de l'Association (Logement accompagné, Handicaps et inclusion, Asile et intégration) et en déployant de nouveaux outils numériques pour faciliter la continuité de l'accompagnement.

ET CÔTÉ FINANCEMENT ?

Le financement repose sur différentes sources :

- l'État, via le Budget opérationnel de programme (BOP) 177 dédié à l'hébergement et à l'accès au logement et les Agences régionales de santé (ARS) ;
- les Conseils départementaux ;
- les Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ;
- les collectivités locales.

L'INCONDITIONNALITÉ DE L'ACCUEIL, UN PRINCIPE FONDATEUR DE L'ACTION DE COALLIA

Depuis 2009, le législateur français consacre le droit, pour toute personne sans abri en situation de détresse, d'accéder à une solution d'hébergement et ce, de manière inconditionnelle, sans distinction d'origine, d'âge ou de statut administratif. Coallia s'attache scrupuleusement à respecter ce principe d'accueil, tout en faisant face aux contraintes de capacité et aux injonctions administratives qui rendent parfois son application complexe. L'Association s'engage pour une approche humaine, centrée sur la dignité et la continuité de parcours.



Les financements combinent dotations pérennes pour les structures autorisées (CHRS, LHSS, LAM, ACT) et subventions ponctuelles pour les dispositifs d'urgence.

168 dispositifs,
près de **8 200** places
au national

16 dispositifs médico-sociaux
(LHSS, LAM, ACT, CAARUD)

+ 93% de croissance d'activité
entre 2021 et 2024

1 500 salariés
mobilisés



ZOOM SUR...

GRAND ÂGE ET AUTONOMIE

26 DISPOSITIFS (établissements et services)

Résidence autonomie 4	Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) 1	Plateforme d'accompagnement et de répit (PFR) 1
Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) 13	Centre d'accueil de jour autonome (CAJA) 5	Autre accompagnement 2

Depuis plus de 30 ans, Coallia accompagne le vieillissement de la population et adapte ses réponses aux transformations de la société comme des politiques publiques. Le champ d'activité Grand âge et autonomie s'étend aujourd'hui de la prévention à la prise en charge de la perte d'autonomie, en proposant un accompagnement du domicile à l'hébergement médicalisé.

Le vieillissement de la population, la volonté de privilégier le maintien à domicile et la reconnaissance des proches aidants ont profondément transformé le secteur. L'Association a su diversifier ses réponses en développant des pratiques où chaque établissement contribue à un écosystème local de l'accompagnement. Coallia met en cohérence ses dispositifs pour mieux répondre aux attentes des personnes et de leur famille : pouvoir vieillir dans un cadre choisi, bénéficier de solutions adaptées aux besoins de santé, de lien social et d'autonomie et retrouver le pouvoir d'agir sur son projet de vie.



ZOOM SUR...

GRAND ÂGE ET AUTONOMIE

Quels dispositifs pour quel public ?

RÉSIDENCES AUTONOMIE

Elles s'adressent à des seniors autonomes souhaitant vivre dans un logement indépendant, adapté et sécurisé, tout en bénéficiant de services collectifs et d'activités de prévention. Elles constituent une alternative entre le domicile et l'EHPAD.

ACCUEILS DE JOUR

Ouverts à des personnes vivant à domicile, ces Accueils séquentiels visent à maintenir l'autonomie, rompre l'isolement et soutenir les aidants. Encadrés par une équipe pluridisciplinaire, ils combinent activités individuelles et collectives dans un environnement convivial.

PLATEFORMES DE RÉPIT

Elles offrent un accompagnement global aux proches aidants : écoute, soutien psychologique, groupes de parole, ateliers de relaxation et relais temporaires dans la prise en charge des personnes aidées.

SSIAD / SAD

Les Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et les Services d'autonomie à domicile (SAD) interviennent sur prescription médicale auprès de personnes âgées dépendantes ou atteintes de maladies chroniques. Ils favorisent le maintien à domicile et évitent les hospitalisations prolongées.

EHPAD

Les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) accueillent des personnes de plus de 60 ans nécessitant une aide quotidienne et des soins continus. Outre l'hébergement et les soins médicaux, ils assurent également un accompagnement à la vie quotidienne, l'animation et des activités d'intégration sociale.

Mieux répondre aux besoins

Face à la prochaine vague massive de vieillissement attendue dès 2030, Coallia adapte ses dispositifs pour préparer les formes d'accompagnement de demain et répondre aux nouvelles attentes des personnes.

Les établissements évoluent vers des structures à taille humaine, plus ouvertes sur leur environnement, intégrant parfois des tiers-lieux ou des cafés sociaux. La prévention de la perte d'autonomie, la participation des résidents et des familles, l'usage d'outils numériques ludiques et la formation des équipes à la méthode Humanitude traduisent l'attention portée à la qualité de vie

et à la relation de soin. Les compétences développées dans son champ d'activité Grand âge et autonomie irriguent d'autres domaines d'intervention de l'Association, dont les publics sont eux aussi de plus en plus confrontés au vieillissement : Handicaps et inclusion, Logement accompagné, Accompagnements sociaux...

LA MÉTHODE HUMANITUDE

Inventée il y a 30 ans, cette méthode propose une autre approche des soins dispensés aux personnes fragilisées (âgées, en situation de handicap...), pour les réhabiliter dans leur dignité et améliorer les relations entre patients et soignants.

ZOOM SUR...
GRAND ÂGE ET AUTONOMIE



**PIPPA, L'INNOVATION
PAR LE DESIGN SOCIAL**

Lancé avec Nexem et soutenu par la Fondation OCIRP, le projet Parcours d'Innovation avec les professionnels et les personnes accompagnées (PIPPA) réinvente la manière d'accueillir en EHPAD. À la Maison du Telhuet en Seine-Maritime (76), résidents, proches et professionnels ont coconstruit de nouveaux outils pour faciliter l'emménagement et renforcer la relation de confiance. Photolangage, cartes d'expression, collecte d'histoires de vie : la démarche s'appuie sur le design social pour replacer les personnes accompagnées au centre du dispositif. Devant son succès, Coallia prévoit d'étendre cette méthode à d'autres établissements.

ET CÔTÉ FINANCEMENTS ?

Le financement repose sur trois sources :

- l'État, via les Agences régionales de santé (ARS), assure le forfait soins ;
- les Conseils départementaux participent au forfait dépendance ;
- les résidents et leur famille contribuent au forfait hébergement (hôtellerie, restauration, entretien).

Depuis 2024, plusieurs réformes redéfinissent ce cadre : expérimentation d'un forfait global unique fusionnant soins et dépendance, introduction de tarifs différenciés pour limiter les déficits, relèvement des seuils de dépendance en établissements et généralisation des Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM), qui fixent les objectifs de qualité et d'adaptation des pratiques.

**Le champ « Grand âge et autonomie »
chez Coallia, c'est...**

26 dispositifs
(établissements et services)

1 097 places
au total

**Un taux d'occupation
moyen de**
89,4 % pour
les EHPAD

617 salariés
mobilisés



ZOOM SUR...

**PROTECTION
DE L'ENFANCE**

34 DISPOSITIFS (établissements et services)

Établissement expérimental pour l'enfance protégée (EEEP) 6	Action éducative en milieu ouvert (AEMO) 1	Pôle scolaire et technique (école PST) 1
Dispositif d'hébergement d'urgence pour mineurs non accompagnés (MNA) 3	Service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA) 1	Autre accompagnement 1
Maison d'enfants à caractère social (MECS) 18	Établissement d'accueil mère-enfant (EAME) 1	Autre hébergement 1
Aide éducative à domicile (AED) 1		

Champ d'activité développé fortement par l'Association ces dernières années, la Protection de l'enfance s'inscrit dans la continuité d'un engagement de longue date pour la protection et l'inclusion des personnes en situation de fragilité. Depuis plus de 20 ans, Coallia accompagne les jeunes placés ou en danger au travers de dispositifs qui favorisent la stabilité et la progression vers l'autonomie. Né du dispositif *Amiens Logement Jeune*, conçu pour adapter le cadre d'accompagnement au jeune plutôt que l'inverse, le champ d'activité s'est consolidé autour d'une conviction forte : prévenir les ruptures de parcours et garantir un accompagnement de qualité jusqu'à l'âge adulte.



ZOOM SUR... PROTECTION DE L'ENFANCE

Forte de son expérience dans les champs du Logement accompagné et de l'Asile et intégration, Coallia mobilise aujourd'hui ses compétences interculturelles et son savoir-faire d'accompagnement pour répondre aux besoins spécifiques de la protection de l'enfance : enfants placés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), Mineurs non accompagnés (MNA), jeunes majeurs, mères isolées, adolescents en difficulté scolaire ou psychique, jeunes auteurs de faits de violence. Avec 31 dispositifs actifs, dont 22 dédiés aux MNA, Coallia déploie une palette complète d'interventions éducatives, sociales et juridiques, appuyées sur un vaste réseau de partenaires – ASE, protection judiciaire de la jeunesse, Éducation nationale, professionnels de la santé mentale et associations locales.

Quels dispositifs pour quel public ?

MECS

Les Maisons d'enfants à caractère social (MECS) proposent un accueil collectif pour des mineurs placés par décision judiciaire ou administrative. Les équipes assurent hébergement, suivi éducatif, scolarisation et accompagnement à la vie quotidienne, dans un cadre structurant et sécurisant.

EEEP

Les Établissements expérimentaux pour l'enfance protégée (EEEP) sont des structures expérimentales, dont le fonctionnement s'inspire des MECS accueillant principalement des mineurs non accompagnés et des jeunes majeurs anciennement MNA. Un EEEP de Coallia est dédié à l'accueil d'urgence sur une durée courte, le temps de l'évaluation de la minorité. Les autres prennent en charge des placements longs, qui peuvent s'étendre jusqu'à 21 ans.

PST

Le Pôle scolarité et technique (PST) est un dispositif original associant enseignants de l'Éducation nationale et éducateurs spécialisés, dédié à la remobilisation scolaire et à la construction de projets professionnels pour des adolescents en décrochage.

AED

L'Aide éducative à domicile (AED) est une intervention souple et préventive à la demande de l'ASE, centrée sur l'appui à la parentalité et la préservation du lien familial lorsque la situation ne justifie pas un placement.

SAMNA

Le Service d'accompagnement pour mineurs non accompagnés (SAMNA) est un dispositif d'accompagnement social global dédié aux mineurs et jeunes majeurs non accompagnés. L'accompagnement du SAMNA couvre à la fois le champ juridique et administratif – demande d'asile, régularisation... – et l'insertion sociale et professionnelle.

AEMO

L'Action éducative en milieu ouvert (AEMO) est un accompagnement éducatif au domicile familial visant à prévenir le placement et à soutenir les parents dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives.

MNA

Les hébergements pour Mineurs non accompagnés (MNA) sont des centres d'accueil et de mise à l'abri offrant hébergement, accompagnement administratif et social et un accès aux soins pour des jeunes sans parent titulaire ni représentant légal sur le territoire.

EAME

Les Établissements d'accueil mère-enfant (EAME) proposent hébergement et accompagnement global pour des mères isolées avec enfant(s), combinant soutien matériel, éducatif et psychologique afin de sécuriser la parentalité et de favoriser l'autonomie.

ZOOM SUR... PROTECTION DE L'ENFANCE

Mieux répondre aux besoins

Coallia défend une approche exigeante, fondée sur la qualité de la relation éducative et la continuité des parcours. Dans cette perspective, l'Association renforce la professionnalisation des équipes et se dote d'outils numériques pour le suivi des trajectoires individuelles.

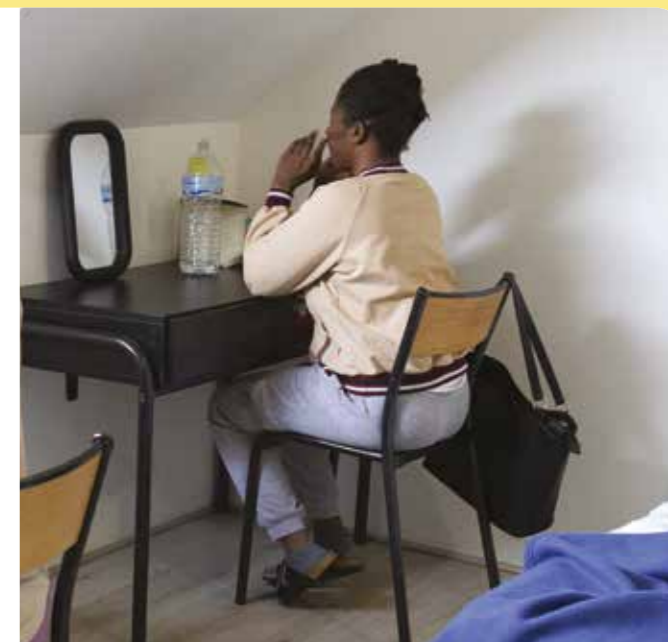
Pour l'avenir, elle souhaite se positionner sur des dispositifs hybrides croisant protection de l'enfance, handicap et santé mentale. L'Association envisage également le développement de tiers-lieux éducatifs associant hébergements, activités de jour et services ouverts à la communauté locale afin de favoriser l'insertion des jeunes tout en recréant du lien social dans les quartiers d'implantation.

ET CÔTÉ FINANCEMENT ?

Les dispositifs de protection de l'enfance relèvent des Conseils départementaux, principaux financeurs via les prix de journée et les dotations globales. L'État intervient ponctuellement pour les expérimentations, notamment à l'intention des Mineurs non accompagnés.

Face aux tensions budgétaires et à des politiques départementales hétérogènes, Coallia appelle à une harmonisation des pratiques tarifaires et à une reconnaissance pérenne des surcoûts liés à la qualité de l'accompagnement et à la formation des professionnels.

Les discussions engagées autour d'une loi de programmation sur la protection de l'enfance et de la création d'un fonds national dédié représentent un enjeu crucial pour la pérennité du secteur.



34 dispositifs, dont **22** accueillant des MNA

1 400 places et mesures actives

400 salariés mobilisés

LE SAMNA, UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL UNIQUE

Implanté à Rennes en Ille-et-Vilaine (35), le service d'accompagnement pour mineurs non accompagnés (SAMNA) propose un suivi social et juridique complet pour les jeunes relevant de la protection de l'enfance. Il intervient en appui des dispositifs d'accueil existants afin de préparer la majorité et sécuriser le droit au séjour. Ses équipes pluridisciplinaires (juristes, éducateurs, conseillers) accompagnent les démarches administratives, la formation et l'insertion. Le SAMNA est également un centre de ressources pour les professionnels et les partenaires du département avec lesquels il partage son expertise juridique et administrative en matière de droit au séjour.

Merci pour leur confiance

L'EUROPE ET L'ÉTAT FRANÇAIS



LES DÉPARTEMENTS



LES AGENCES RÉGIONALES DE SANTÉ



- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre-Val de Loire
- Grand Est
- Hauts-de-France
- Île-de-France
- Mayotte
- Normandie
- Nouvelle-Aquitaine
- Occitanie
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

LES PRÉFECTURES



RÉGIONALES

- Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes
- Préfecture Bourgogne-Franche-Comté
- Préfecture Bretagne
- Préfecture Centre-Val de Loire
- Préfecture Grand Est
- Préfecture Hauts-de-France
- Préfecture Île-de-France
- Préfecture Normandie
- Préfecture Nouvelle-Aquitaine
- Préfecture Occitanie
- Préfecture Pays de la Loire
- Préfecture Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENTALES

- Préfecture de l'Aisne
- Préfecture de l'Allier
- Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence
- Préfecture des Bouches-du-Rhône
- Préfecture du Bas-Rhin
- Préfecture du Calvados
- Préfecture de la Charente-Maritime
- Préfecture du Cher
- Préfecture des Côtes-d'Armor
- Préfecture de la Côte-d'Or
- Préfecture de l'Eure-et-Loir
- Préfecture du Finistère
- Préfecture du Gard
- Préfecture de la Haute-Savoie
- Préfecture des Hauts-de-Seine
- Préfecture de l'Hérault
- Préfecture de l'Ille-et-Vilaine
- Préfecture de l'Indre
- Préfecture de l'Indre-et-Loire
- Préfecture du Loir-et-Cher
- Préfecture de la Loire
- Préfecture du Loiret
- Préfecture de la Marne
- Préfecture de Mayotte
- Préfecture du Morbihan
- Préfecture du Nord
- Préfecture de l'Oise
- Préfecture de l'Orne
- Préfecture du Pas-de-Calais
- Préfecture de Paris
- Préfecture de la Saône-et-Loire
- Préfecture de la Seine-et-Marne
- Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de la Seine-Saint-Denis
- Préfecture de la Somme
- Préfecture du Val-d'Oise
- Préfecture du Val-de-Marne
- Préfecture de la Vienne
- Préfecture des Vosges
- Préfecture de l'Yonne
- Préfecture des Yvelines

LES PRINCIPALES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS...

- Brest Métropole
- Dinan Agglomération
- Nantes Métropole
- Rennes Métropole
- Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Communauté d'agglomération Cergy-Pontoise
- Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne
- Métropole du Grand Paris (MGP)
- Communauté d'agglomération Amiens Métropole
- Communauté d'agglomération Creil Sud Oise
- Communauté d'agglomération de la Région de Compiègne
- Communauté d'agglomération de Mamoudzou
- Communauté d'agglomération du Pays de Laon
- Dijon Métropole
- Communauté d'agglomération du Pays d'Apt Luberon
- Montpellier Méditerranée Métropole

➤ ... Découvrez les autres communes et intercommunalités qui nous font confiance



*« Une entreprise
associative en mouvement »*

Nous sommes animés par les valeurs de fraternité, d'hospitalité et de proximité. Nous œuvrons chaque jour pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables de notre société.



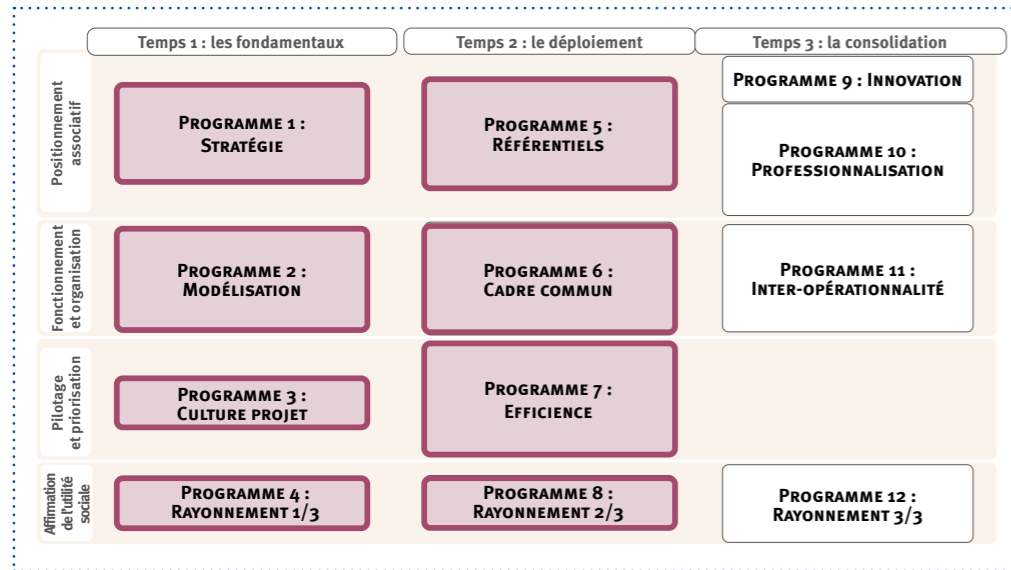
L' Association

Le Projet d'entreprise associative 2024-2029

Le PEA porte la stratégie et balise le chemin à parcourir par l'Association. Affirmer notre mission d'utilité sociale, tout en garantissant la pérennité de l'Association, telle est notre ambition majeure.

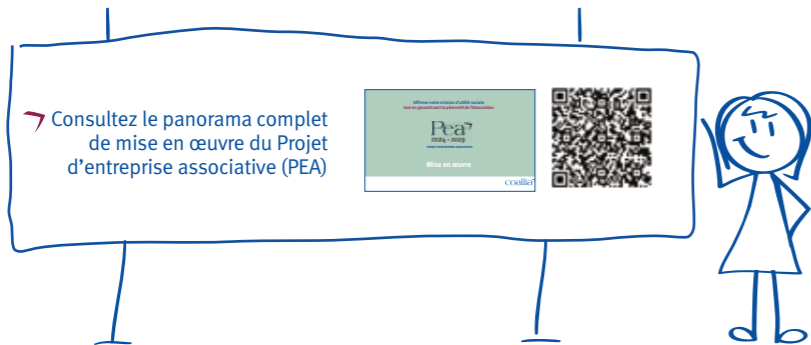
Le temps 1, a permis de poser les bases du projet au travers de quatre programmes structurants. Désormais, le temps 2, « le déploiement », s'engage : il vise à concrètement mettre en œuvre les orientations définies, à mobiliser les équipes autour des priorités établies et à inscrire durablement la dynamique du projet dans l'action collective.

Panorama global du PEA



Depuis le 1^{er} semestre 2024, la mise en œuvre est en cours, définissant : 1 démarche d'accompagnement, 12 programmes avec 29 missions-guides, le tout en 3 temps distincts et 4 directions.

Visualisez le détail des programmes et des Mission-guides du Temps 2 : le déploiement en page 45



MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ENTREPRISE ASSOCIATIVE (PEA) TEMPS 2 : LE DÉPLOIEMENT

Positionnement associatif

PROGRAMME 5 : RÉFÉRENTIELS

Établir les prestations de chaque dispositif pour tous les champs d'activité.

Une description précise de chacun des dispositifs (offre de service) doit pouvoir être proposée par champ d'activité et ce suivant de multiples critères comme : le cadre réglementaire (notamment Haute autorité de santé), les politiques de l'Association, la stratégie de développement, l'activité par territoire... Ce cadre garantit l'homogénéité des prestations liées aux dispositifs sur les territoires ainsi que son amélioration continue via des procédures à suivre. Ce cadre de référence est donc partie intégrante du Système de management intégré (SMI). A noter : ces procédures peuvent être communes à plusieurs champs d'activité. Un travail particulier sur la transversalité des prestations communes entre toutes les activités de Coallia et de chaque dispositif (autour de la qualité notamment) est à porter.

Décliner la stratégie par territoire.

Le territoire porte la stratégie de Coallia en matière de sécurisation des activités et de développement quantitatif comme qualitatif. Il est demandé à chaque territoire de formaliser sa stratégie pluriannuelle, en s'inscrivant dans la stratégie nationale (acte 1) et de l'animer. Ainsi, sur chaque territoire, Coallia détermine sa stratégie sur la base d'un état des lieux de l'adéquation de ses champs d'activité et ses dispositifs aux besoins des publics, d'un diagnostic de positionnement par rapport à ses concurrents et des besoins réels présents et à venir des autorités de tarification et de contrôle.

Intégrer les évolutions sociétales pour maintenir l'employabilité des équipes.

Coallia se dote d'une capacité de veille sur les évolutions de son environnement qui ont des répercussions sur la disponibilité des compétences nécessaires sur l'ensemble de son cadre d'exercice afin d'honorer sa mission d'utilité sociale. Quelles évolutions des métiers, du marché de l'emploi ? Quelles évolutions du rapport au travail dans la société ? Quels nouveaux parcours professionnels ? Quelle gestion des emplois ?

Fonctionnement et organisation

PROGRAMME 6 : CADRE COMMUN

Définir les instances et les processus d'évaluation.

La démarche d'évaluation est un levier de mobilisation des professionnels, acteurs premiers de l'amélioration continue, et de ce fait de la qualité de réalisation des dispositifs de Coallia. Il s'agit d'organiser, mettre en cohérence les différents besoins d'évaluation (auto-évaluation, évaluation externe, inspection, audit interne...) et construire les outils de ces évaluations dans un objectif de renforcement du service rendu en y associant les professionnels. Le Système de management intégré (SMI) doit préciser le processus, les instances et la fréquence des évaluations.

Nourrir, étayer et sécuriser les décisions par l'actualisation des organes de dirigeance.

Le bon fonctionnement de tout collectif impose la définition d'un système de décisions clair et connu de tous. Pour cela, il est nécessaire pour Coallia de clarifier la nature et le lieu des décisions : liés à la fonction, à l'équipe, à un projet, au management, à une instance... Et de définir les niveaux de formalisation, d'information et d'archivage des décisions prises. Tout en se donnant les moyens de suivre leur bonne exécution voire de les amender si nécessaire.

Définir le projet d'établissement du siège.

Choix des niveaux de décentralisation/déconcentration/subsidiarité, documents de référence, ressources, outils, contrôles, niveau de responsabilité, négociation du taux de prélèvement avec l'autorité de tarification compétente... sont autant de domaines qui devront faire l'objet de choix et d'une formalisation afin que le positionnement du siège soit le plus clair et le plus compréhensible possible.

Caractériser le positionnement et l'expertise du siège.

Le siège se doit d'être en capacité d'élaborer la stratégie de l'Association, de la diriger, de la piloter au bon niveau, de donner les lignes directrices de son cadre d'exercice et de contrôler mais aussi d'assurer l'appui aux territoires tout en assurant l'orchestration nationale (stratégie, pilotage, contrôles, direction...) de Coallia.

Pilotage et priorisation

PROGRAMME 7 : EFFICIENCE

Élaborer un système de pilotage à tous les niveaux, favorisant l'initiative.

Pour mesurer et améliorer la performance, analyser le cadre d'exercice de l'Association et limiter ses risques, il convient de structurer ses reportings et de définir ses indicateurs de pilotage nationaux. Cette pratique est aussi à appliquer à ses expertises, ses métiers et ses territoires. La mise à jour des données de calculs tout comme la mise en œuvre d'un système d'information facilitant leur élaboration et leur partage sont des priorités. La construction et la révision d'un plan de type plan stratégique de patrimoine (PSP), d'un Plan pluriannuel d'investissement (PPI) et d'un Plan à moyen terme (PMT), en amont de l'exercice budgétaire annuel, inscrivent celui-ci dans le moyen et long terme. Le pilotage s'appuie sur une évaluation périodique des performances et l'intégration de leurs résultats dans les pratiques de gestion tout en apportant des ajustements et des correctifs. Ces ajustements doivent être formalisés et suivis dans des plans d'action. Le pilotage et le contrôle doivent encourager les initiatives et l'innovation : diffuser toutes les réalisations via le dispositif d'information « Coalliés » pour un meilleur partage et pour favoriser l'émulation.

Structurer le pilotage de l'activité en combinant performance économique et qualité.

La qualité des services rendus, vue des professionnels comme des personnes vulnérables accompagnées, l'équilibre économique de l'activité, ses perspectives, son modèle économique et ses risques sont les principaux indicateurs de l'activité de Coallia. Il convient de les piloter à tous les niveaux de la chaîne hiérarchique. Un travail d'identification de ces indicateurs, de leur méthode de remontée, de l'analyse et des plans d'action adéquates sont à formaliser. L'horizon du pilotage des activités est pluriannuel, la constitution et l'analyse sont en fonction des indicateurs.

Définir et mettre en œuvre la politique immobilière.

Même si l'Association n'est pas un opérateur immobilier à proprement dit son activité - intimement liée à l'accueil, l'hébergement et le logement - requiert la mise en place d'une fonction immobilière efficace. C'est une condition essentielle pour opérer des dispositifs de qualité, dans le respect d'un cadre réglementaire strict, sous le regard attentif des autorités de tarification et de contrôle et ce, au regard de contraintes économiques fortes. Dans cette optique, Coallia doit mettre en œuvre les bases essentielles d'une politique immobilière qui guident l'élaboration de son schéma directeur immobilier. Cette démarche implique notamment d'examiner les champs liés à l'organisation de la maintenance, à la sécurité des biens et des personnes, à la surveillance de l'état de conservation du patrimoine, à l'adaptation du parc immobilier et son renouvellement, ainsi qu'à la politique d'investissement et de développement.

Affirmation de l'utilité sociale

PROGRAMME 8 : RAYONNEMENT 2/3

Développer la communication en interne et en externe.

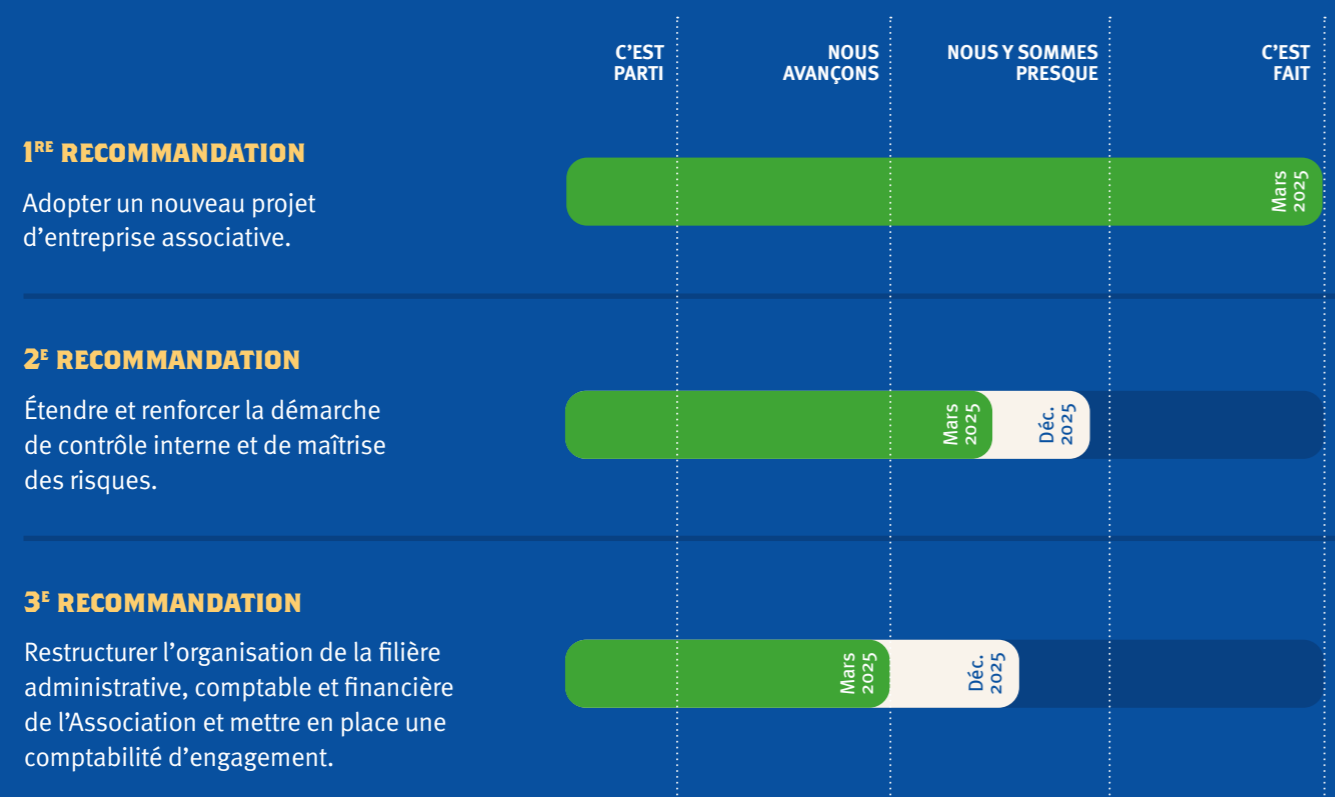
Les actions de communication de l'Association, pour porter leurs fruits doivent être orchestrées de façon cohérente sur le fond, bien entendu, mais aussi sur leur mise en œuvre en termes d'objectifs par cible et par thématique. Dans ce temps 2, nous privilégions un développement de l'image de Coallia auprès de ses cibles par cercles concentriques. Nous développons ainsi, en priorité la connaissance des convictions et des champs d'activité de l'Association auprès de ses cibles régulières. Parallèlement nous identifions les cibles qui devraient connaître Coallia mais dont ce n'est quasiment pas le cas. Nous nous faisons donc connaître auprès d'eux aussi. La traçabilité, via une solution partagée, de ces contacts utiles et des actions menées vers eux est nécessaire.

RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES 2016-2021

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

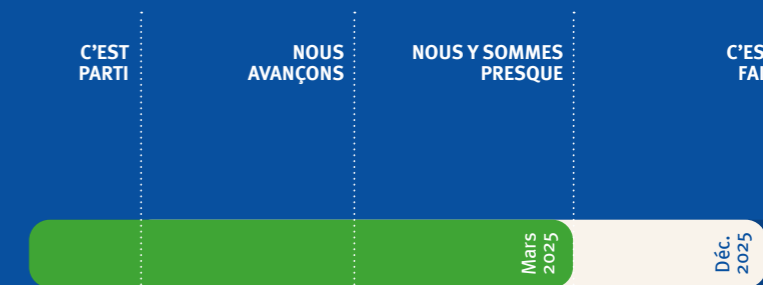
En janvier 2024, la Cour des comptes publiait son rapport à la suite du contrôle organique de Coallia. La Cour prenait acte des efforts engagés par l'Association pour sortir de l'ornière où elle se trouvait en 2017, soulignant la capacité d'intervenir de Coallia et saluant le remaniement de sa gouvernance, de son organisation, ainsi que l'adossement à Batigère Habitats Solidaires. Reconnaisant le chemin parcouru, la Cour des comptes pointait aussi différentes pistes d'amélioration au travers de 9 recommandations. Ces dernières sont en cours de mise en œuvre par le Comité de direction et scrupuleusement suivies par le Conseil d'administration.

Voici l'état d'avancement des réponses à ces recommandations. Les critères sont conformes à la dynamique de Coallia.



4^E RECOMMANDATION

Mettre en place les flux d'informations permettant d'assurer le suivi et le pilotage de l'activité des établissements (notamment le suivi des événements indésirables) et des ressources humaines (notamment le suivi infra-annuel des effectifs et de la masse salariale) et, en sens inverse, l'animation de la communauté de travail.



5^E RECOMMANDATION

Mettre en place un plan de suivi et de redressement des activités structurellement déficitaires, qu'elles soient financées par ressources propres ou par fonds sous contrôle de tiers.



6^E RECOMMANDATION

Mettre en œuvre, en 2024, une nouvelle autorisation de prélèvement pour frais de siège pour la période 2025-2029.



7^E RECOMMANDATION

Mettre en place un suivi national des risques de reversement de subventions et l'intégrer à l'analyse du risque réel financier pour l'Association.



8^E RECOMMANDATION

Procéder à une correction des valeurs inscrites au bilan au titre des immobilisations corporelles.



9^E RECOMMANDATION

Définir et faire appliquer les procédures RH relatives aux éléments de paie, à la gestion des avantages en nature et aux astreintes.



La gouvernance

Une organisation et un collectif solides pour mener à bien la mission d'utilité sociale de l'Association.

AU 1^{ER} JANVIER 2026

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DU BUREAU

Jean-François Carencio : président

- Ancien ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer chargé des Outre-mer
- Ancien président de la Commission de régulation de l'énergie (CRE)
- Ancien préfet d'Île-de-France

Jean-Marc Chardon : vice-président

- Administrateur de l'association Oppelia
- Ancien DRH de Médecins Sans Frontières
- Ancien DRH à la SNCF
- Ancien administrateur de La Sablière

Gilles Desrumaux : trésorier

- Ancien délégué général de l'Unaf
- Membre du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées

Catherine Hesse : secrétaire

- Inspectrice générale honoraire des affaires sociales

Bruno Arbouet

- Président du Conseil de développement de Sète Agglopol Méditerranée
- Coprésident de la coordination nationale des Conseils de développement

Jacqueline Benhamou

- Inspectrice honoraire du ministère de la Justice

Xavier Ousset

- Ancien conseiller logement du maire de Paris
- Ancien directeur adjoint du logement et de l'habitat de la Ville de Paris

Frédéric Salat-Baroux

- Avocat associé au cabinet Weil, Gotshal & Manges
- Ancien conseiller d'État

Frédéric Tiberghien

- Conseiller d'État honoraire
- Membre du Bureau de France terre d'asile
- Président d'honneur de FAIR (Financer, Accompagner, Impacter, Rassembler)

Bernard Verquerre

- Vice-président d'Action Logement Formation
- Administrateur d'Action Logement Groupe
- Administrateur CPME, président de la Commission logement

COLLÈGE DES ADHÉRENTS

Membres associés

Batigère Habitat, représenté par Dominique Duband

- Administrateur de Batigère groupe
- Président du réseau Batigère
- Administrateur, représentant permanent de l'Association pour l'accompagnement, le mieux-être et le logement des isolés (AMLI), à Batigère Habitats Solidaires

Françoise Banat-Berger

- Déléguée auprès du défenseur des droits à la maison d'arrêt de Villepinte
- Ancienne chef du service interministériel des Archives de France
- Ancienne directrice des Archives nationales

Christian Brulé

- Docteur en médecine – psychiatre
- Ancien directeur général de l'Association de prévention du site de la Vilette (APSV)

Yves Gassot

- Président de l'association Gammes

Fédération Habitat et Humanisme, représentée par Patrice Raulin

- Vice-président du Conseil d'administration de la Fédération Habitat et Humanisme
- Administrateur de l'association Accession Solidaire
- Administrateur de la RATP
- Administrateur de l'association Habitat et Humanisme Logement
- Membre du Conseil de surveillance de la Fédération Habitat et Humanisme Services

Marie Savinas

- Ancienne directrice de l'audit et des risques du Groupe SNCF
- Administratrice de SNCF Réseau

Union sociale pour l'habitat d'Île-de-France – AORIF, représentée par Emmanuel Dunand

- Président du Directoire d'ICF Habitat La Sablière

Membres partenaires

Association de parents et amis de Tourville handicap, dite APATH, représentée par Michel Bouillet

- Administrateur de l'APATH

Les Jardins d'Épicure, représentée par Chantal Brisset

- Membre du Bureau des Jardins d'Épicure

COLLÈGE DE SALARIÉS

Sidi Diawara, chef de service

Mostafa Azzaoui, référent préenregistrement SPADA

COLLÈGE DES USAGERS

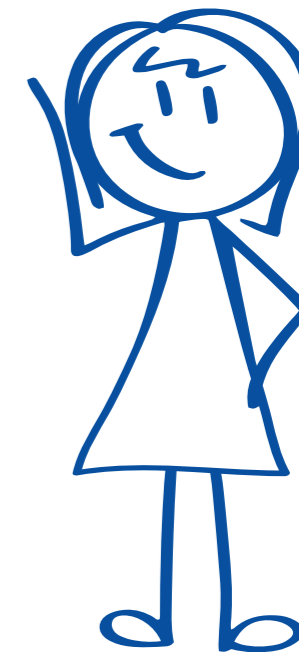
Abdou N'Diaye

Philippe Noël

LES COMITÉS

Le Conseil d'administration est doté de cinq Comités permanents qui peuvent se réunir à tout moment à la demande d'un de ses membres, pour préparer et éclairer ses décisions et s'assurer de la bonne marche de l'Association.

Leur composition est proposée par le président de Coallia et validée par le Conseil d'administration. Chaque Comité comprend au moins deux administrateurs, dont l'un est désigné comme président du comité par le président de l'Association.



Le Comité d'audit

7 RÉUNIONS EN 2025

Le Comité d'audit a pour missions l'examen des projets de budgets, des états financiers et comptes annuels, de l'examen des procédures de contrôle interne et de l'efficacité des systèmes de contrôle interne. Il doit tenir informé le Conseil d'administration sur la qualité de la gestion de l'Association.

Le Comité d'audit se réunit au moins deux fois par an : avant la réunion du Conseil d'administration appelé à arrêter les comptes annuels et avant la réunion du Conseil d'administration appelé à examiner la présentation des budgets.

Le Comité d'engagement

7 RÉUNIONS EN 2025

Le Comité d'engagement a pour missions d'émettre un avis préalable concernant le programme pluriannuel d'investissement et d'entretien du patrimoine immobilier, concernant les projets d'acquisition, aliénations, échanges d'immeubles d'un montant supérieur à 2 millions d'euros. Il émet également un avis concernant des réponses aux appels à projets ou à manifestation d'intérêt lancés par les pouvoirs publics, l'acceptation de donations et legs et les baux significatifs. Enfin, il est consulté en cas d'opérations de rapprochement avec des structures tierces (fusions, apports partiels d'actifs, scissions).

Le Comité d'engagement se réunit au moins deux fois par an.

Le Comité de la Loi 2002-2

3 RÉUNIONS EN 2025

Le Comité de la Loi 2002-2 a pour missions de formuler un avis sur les nouveaux projets d'établissement avant approbation par le Conseil d'administration. Il s'assure de manière continue de la cohérence des projets avec la politique générale de l'Association, notamment en matière d'éthique et de formation. Enfin, le Comité s'assure du suivi de la mise en œuvre des projets et de leur adaptation à la réalité du terrain.

Le Comité de la Loi 2002-2 se réunit chaque fois que nécessaire.

Le Comité des rémunérations

1 RÉUNION EN 2025

Le Comité des rémunérations a notamment pour missions de formuler un avis sur les conditions financières, de proposer un barème de remboursement des frais engagés, dans le cadre de leurs mandats, des membres du Conseil d'administration, du bureau et des différents comités et commissions. Il formule également un avis sur la politique annuelle de rémunération des salariés et sur les éléments de la rémunération des cadres dirigeants.

Le Comité des rémunérations se réunit au moins une fois par an.

Le Comité des risques

2 RÉUNIONS EN 2025

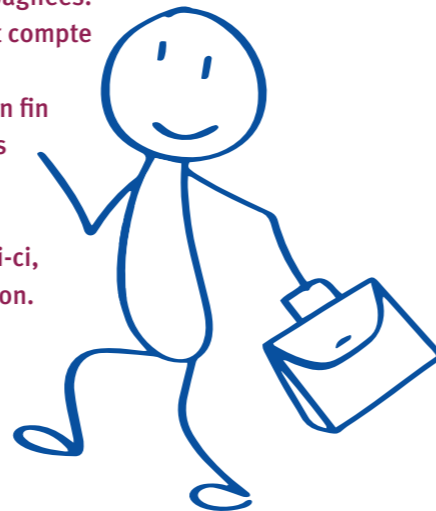
Le Comité des risques a pour missions d'émettre un avis sur la cartographie des risques, d'évaluer les moyens dont l'Association est dotée pour la prévention des risques, de se saisir de toute opération ou de tout fait ou événement pouvant avoir un impact significatif sur la situation de l'Association en termes de risques. Il peut émettre toute recommandation ou tout avis à l'attention du Conseil d'administration.

Le Comité des risques se réunit au moins deux fois par an.

Les commissions

Le bureau du Conseil d'administration peut constituer des commissions chargées de mener temporairement ou de manière durable une réflexion ou de réaliser des études prospectives sur des thématiques spécifiques. Elles sont composées d'au moins un administrateur et peuvent comprendre, notamment, des salariés, des experts et des personnes accompagnées.

Les commissions rendent compte de l'avancement de leur réflexion et présentent, en fin de mission, l'état de leurs travaux et/ou de leurs conclusions au Bureau ou, à la demande de celui-ci, au Conseil d'administration.

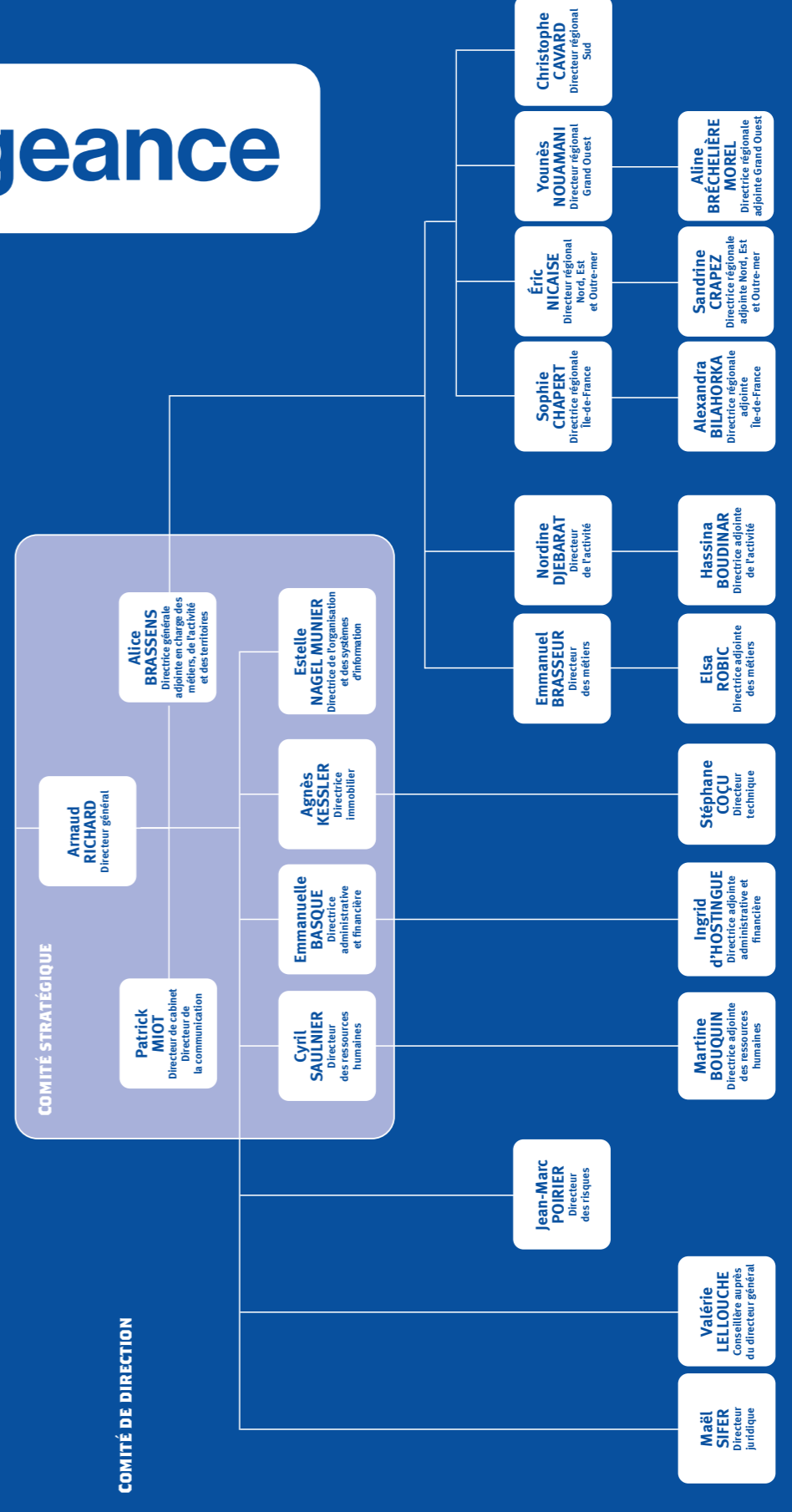


UN OBJECTIF MAJEUR : METTRE EN ŒUVRE LES DÉCISIONS POLITIQUES ET STRATÉGIQUES DE L'ASSOCIATION

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL AU 1^{er} JANVIER 2026

Jean-François CARENCO
Président du Conseil d'administration

La dirigeance



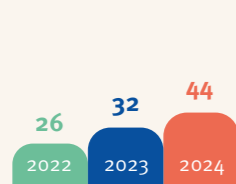
Accompagner les talents d'aujourd'hui et attirer ceux de demain

Formation, recrutement, fidélisation, santé au travail et organisation RH de proximité : l'Association déploie une politique d'accompagnement ambitieuse pour soutenir les parcours, professionnaliser les équipes et renforcer son attractivité dans un environnement en pleine évolution.

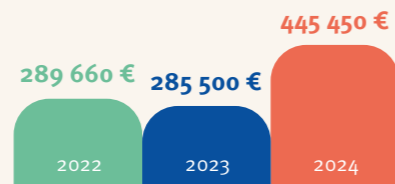
FAIRE GRANDIR CHACUN

Coallia fait du développement des compétences un levier majeur pour accompagner les parcours et les évolutions professionnelles. Depuis plus de trois ans, près de 100 personnes ont ainsi pu accéder à des formations diplômantes ou qualifiantes, soutenues par un engagement financier à hauteur de 1 million d'euros. Autre évolution marquante : l'ouverture progressive des formations diplômantes à des métiers longtemps moins concernés, notamment ceux du soin et de l'accompagnement social.

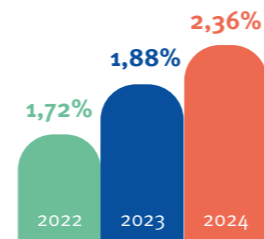
Dans cette même logique, l'Association renforce la professionnalisation en créant des centres d'expertise RH au cœur des régions. Dédiées à la gestion administrative du personnel et à la paie, ces équipes ont pour vocation de développer l'expertise, d'accroître la proximité avec le terrain, de favoriser une coordination fluide entre territoires et siège et d'offrir un cadre de travail plus sécurisant. Une phase pilote est engagée dans la région Sud, avant un déploiement national prévu au premier trimestre 2026.



Nombre de formations diplômantes et qualifiantes validées



Coût pédagogique pour Coallia

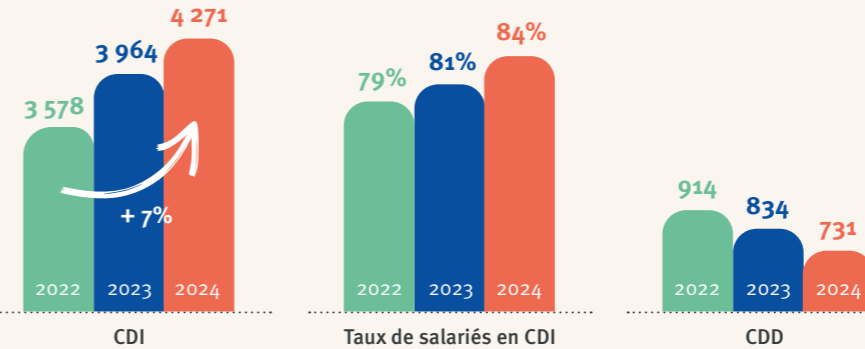


Formation : un investissement qui progresse chaque année

ATTIRER ET FIDÉLISER LES TALENTS

Dans un marché de l'emploi de plus en plus tendu pour l'ensemble des métiers de Coallia, l'alternance devient un levier stratégique pour attirer de nouveaux talents. Un programme ambitieux sur cinq ans a ainsi pour but de renforcer l'ouverture aux futurs professionnels et à soutenir leur intégration dans les équipes. Cette dynamique associative s'accompagne d'une politique

de fidélisation déjà porteuse de résultats. Le passage de CDD à CDI progresse depuis trois ans, atteignant en 2024 un total de 469 « CDIisations », soit une hausse de 9 % en un an. Cette évolution contribue directement au renforcement de la stabilité des équipes, avec un taux de CDI porté de 79 % à 84 % en trois ans.



La politique sociale de Coallia privilégie le contrat à durée indéterminée (CDI) comme principal mode d'emploi au sein de l'Association.

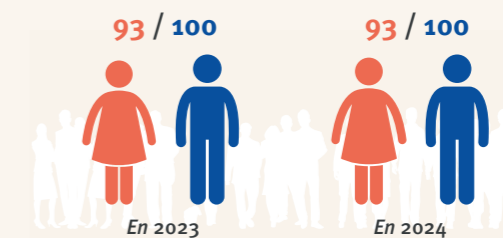
PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Coallia fait de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail un axe prioritaire. Son programme PAPRIACT se renforce chaque année grâce à une analyse fine de l'accidentologie, ciblant les actions sur les principaux risques, dont le premier est la chute de plain-pied, suivi des troubles musculosquelettiques et seulement ensuite des

agressions externes et des risques psychosociaux. Ces efforts soutenus commencent à porter leurs fruits, avec une baisse mesurable du taux de fréquence (-10% sur un an) et du taux de gravité (-37,5%) des accidents du travail. Une amélioration qui s'accompagne également d'une diminution du nombre total d'accidents, ainsi que des jours d'arrêt.



Cette dynamique associative s'inscrit dans une démarche plus large d'innovation sociale. Elle se traduit par des négociations sur les thématiques telles que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes portant sur des mesures liées à l'équilibre vie professionnelle/personnelle, aux conditions de travail, à l'accès à la formation et la politique de rémunération. Une négociation est actuellement en cours concernant les salariés dits « seniors » afin d'accompagner leur 2^e partie de carrière et la fin de cette dernière.

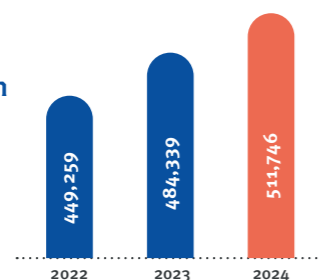


Cet index mesure les écarts de salaire, les écarts de répartition des augmentations et promotions individuelles, la part des salariées augmentées au retour de leur congé maternité, le nombre de femmes et d'hommes parmi les dix plus hauts salaires, le nombre de personnes du sexe sous-représenté parmi les dix plus hautes rémunérations.

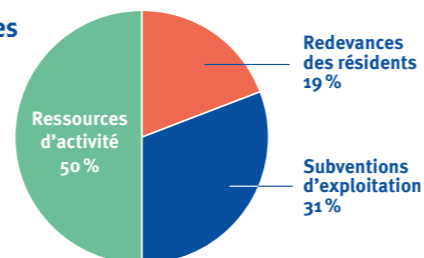
Stabilité financière et développement raisonné

NOS PRINCIPAUX INDICATEURS

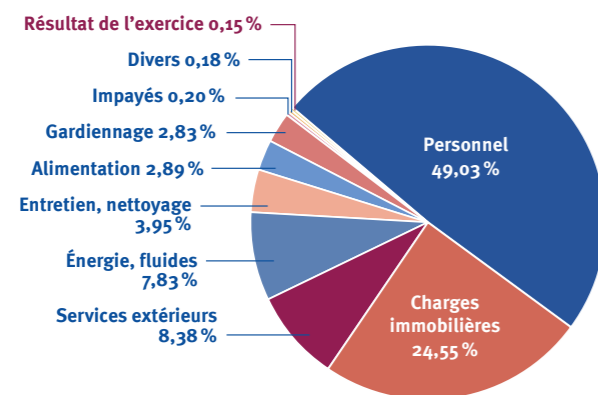
Évolution des produits d'exploitation (en M€)



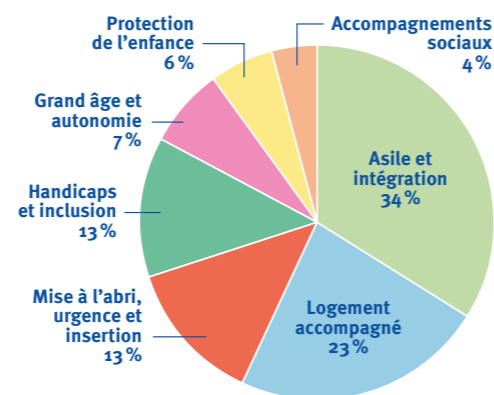
Les ressources



Comment sont employées les ressources en 2024 ?



Produits répartis par champ d'activité



Assemblée générale du 11 juin 2025

COMPTES DE RÉSULTAT 2024

L'exercice 2024 est marqué par le maintien de l'équilibre financier à hauteur de +0,7 million d'euros malgré les reprises de résultats excédentaires antérieurs de 6,1 millions d'euros, portées directement en atténuation des financements alloués sur l'exercice 2024. Ces reprises de résultats d'ampleur sur les deux derniers exercices sont étroitement liées aux excédents 2022 concernant l'accompagnement des ressortissants ukrainiens.

En dépit de ces reprises, les produits d'exploitation évoluent de +5,7 %, reflet du développement des marchés de services (SPADA, AGIR, EPIDE) et des centres d'hébergement d'urgence, qui compensent la baisse entamée de l'activité d'hébergement et d'intermédiation locale Ukraine.

En parallèle, les charges d'exploitation évoluent de +6 %, sous la pression des charges de personnel en augmentation de 9 % et de la facture énergétique de 13 %.

La décision de verser le « Ségur pour tous » chez Coallia était attendue pour maintenir l'attractivité de nos métiers et toujours mieux considérer l'ensemble des professionnels de Coallia.

Pour autant, son financement pérenne et intégral reste une préoccupation constante pour tous nos établissements et services. En complément, la difficulté à recruter le personnel soignant et accompagnant contraint le recours à l'intérim, plus coûteux, même si, sur cet exercice, il est mieux maîtrisé.

La facturation énergétique reste une préoccupation majeure, en hausse de 13 %. Malgré une stabilité par rapport aux pics de 2022-2023, les prix restent élevés avec la fin de l'application du bouclier tarifaire et impactent fortement le résultat.

Les loyers des immeubles en collectif ont supporté l'augmentation de la charge des emprunts indexés sur le livret A.

La croissance remarquable de 0,9 million d'euros du résultat financier est notable, elle traduit les positions de trésorerie excédentaires et mieux rémunérées.

Le résultat exceptionnel demeure stable, au-delà d'écritures d'apurement de comptes sur exercices antérieurs. Il profite en 2024 d'une plus-value de cession de l'actif immobilier de Fontenay-sous-Bois (94) et, en 2023, de l'enveloppe d'aides exceptionnelles pour les dépenses en énergie réservée aux gestionnaires de foyers et résidences sociales.

UN RÉSULTAT 2024 EXCÉDENTAIRE DE 0,7 M€ QUI MONTRE QUE LA STABILITÉ FINANCIÈRE CONTINUE D'ÊTRE RESPECTÉE MALGRÉ UNE REPRISE D'EXCÉDENTS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS DE 6,1 M€

	2024	2023	Évolution	
	en k€	en k€	en k€	%
Chiffre d'affaires	128 972	112 307	16 665	14,8 %
Production immobilisée	-	-	-	-
Autres ressources	355 249	350 196	5 053	1,4 %
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	26 139	21 301	4 839	22,7 %
Autres produits	1 386	536	850	158,7 %
Produits d'exploitation	511 746	484 339	27 407	5,7 %
Achats	-624	-1 053	429	-40,7 %
Autres charges externes	-245 890	-231 626	-14 264	6,2 %
Impôts et taxes	-5 671	-6 974	1 303	-18,7 %
Charges de personnel	-227 431	-208 178	-19 253	9,2 %
Dotations amortissements et provisions	-28 461	-31 603	3 142	-9,9 %
Autres charges	-6 637	-6 100	-538	8,8 %
Charges d'exploitation	-514 715	-485 534	-29 181	6,0 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 969	-1 195	-1 774	148,5 %
Résultat financier	971	47	924	1964,1 %
Résultat exceptionnel	2 722	2 847	-125	-4,4 %
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	724	1 700	-975	-57,4 %

BILAN FINANCIER 2024

UNE POSITION NETTE DE TRÉSORERIE SÉCURISANTE À 83 JOURS

	2024	2023	Évolution	
	en k€	en k€	en k€	%
Actif immobilisé	102 331	102 430	-99	-0,1%
Stock	-	-	-	-
Créances	71 250	57 287	13 963	24,4%
Trésorerie	153 298	130 785	22 513	17,2%
Charges constatées d'avance	718	457	262	57,3%
Actif circulant	225 266	188 529	36 737	19,5%
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	406	-406	-100,0%
TOTAL ACTIF	327 597	291 365	36 232	12,4%
Fonds propres	8 760	8 760	-	0,0%
Réserves	54 552	48 245	6 306	13,1%
Report à nouveau	21 248	25 854	-4 607	-17,8%
Excédent ou déficit de l'exercice	724	1 700	-975	-57,4%
Subventions d'investissement	15 007	16 214	-1 207	-7,4%
Provisions réglementées	1 187	1 187	-	0,0%
FONDS PROPRES	101 476	101 959	-483	-0,5%
Fonds dédiés	8 727	8 180	547	6,7%
Provisions pour risques et charges	15 673	18 446	-2 772	-15,0%
Dettes financières	90 383	59 430	30 953	52,1%
Dettes d'exploitation	85 175	72 455	12 719	17,6%
Dettes hors exploitation	9 758	10 152	-393	-3,9%
Produits constatés d'avance	16 404	20 743	-4 339	-20,9%
TOTAL PASSIF	327 597	291 365	36 232	12,4%

Le total du bilan s'établit à 327,6 millions d'euros.

La position de trésorerie (nette des concours bancaires) au 31 décembre 2024 s'établit à 109 millions d'euros (soit 83 jours de dépenses d'exploitation), contre 121 millions d'euros en 2023, reste à un niveau sécurisant. Le recul est en partie lié à l'amputation des financements 2024 par la reprise des excédents de résultats antérieurs.

Le ratio d'endettement (dettes financières nettes des concours bancaires/capitaux propres) de 0,4 est très satisfaisant.

La cotation de la Banque de France de Coallia, « B2 : très satisfaisante + », témoigne d'une capacité à honorer ses engagements financiers à 3 ans pour les organisations avec un niveau d'activité entre 150 et 750 millions d'euros.

Les fonds propres atteignent 101,5 millions d'euros et se stabilisent.

CHIFFRES CLÉS 2017-2024

UNE CROISSANCE SOUTENUE DE L'ACTIVITÉ ET LE RENFORCEMENT DE LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Indicateurs d'activité								
Produits d'exploitation	512 M€	484 M€	449 M€	402 M€	371 M€	313 M€	296 M€	281 M€
Résultat d'exploitation	-3 M€	-1 M€	16 M€	11 M€	1 M€	8 M€	5 M€	3 M€
Résultat net	0,72 M€	1,7 M€	15 M€	-1 M€	3 M€	10 M€	12 M€	6 M€
Capacité d'autofinancement	7 M€	18 M€	31 M€	17 M€	12 M€	22 M€	20 M€	27 M€
Effectifs (ETP moyenne annuelle)	4 684	4 588	4 303	4 066	3 637	3 330	3 155	3 186
Effectifs au 31 décembre	5 025	5 038	4 492	4 243	4 081	3 604	3 405	3 258
Taux de croissance des produits	5,7%	7,8%	11,8%	8,3%	18,5%	5,9%	5,1%	12,2%
Taux de marge d'exploitation	-0,6%	-0,2%	3,6%	2,7%	0,2%	2,6%	1,7%	1,1%
Taux de résultat net	0,15%	0,4%	3,2%	-0,3%	0,9%	3,2%	4,2%	2,0%
Salaires et charges sociales / produits d'exploitation	-44,4%	-43,0%	-40,1%	-38,9%	-40,7%	-40,8%	-42,8%	-44,5%
Autonomie financière								
Trésorerie nette des concours bancaires	109 M€	121 M€	134 M€	87 M€	66 M€	56 M€	13 M€	6 M€
Dettes financières (nettes des concours bancaires)	47 M€	49 M€	51 M€	53 M€	63 M€	66 M€	166 M€	191 M€
Capitaux propres								
• Fonds propres	9 M€	9 M€	9 M€	9 M€	9 M€	10 M€	10 M€	10 M€
• Réserves	55 M€	48 M€	39 M€	37 M€	33 M€	32 M€	30 M€	26 M€
• Report à nouveau	21 M€	26 M€	20 M€	24 M€	24 M€	6 M€	-3 M€	-8 M€
• Excédent ou déficit de l'exercice	1 M€	2 M€	15 M€	-1 M€	3 M€	10 M€	12 M€	6 M€
• Subventions d'investissement	15 M€	16 M€	19 M€	18 M€	19 M€	32 M€	89 M€	102 M€
• Provisions réglementées	1 M€	1 M€	0 M€	0 M€	0 M€	2 M€	2 M€	2 M€
S/total fonds propres	101 M€	102 M€	101 M€	87 M€	89 M€	92 M€	141 M€	138 M€
• Fonds dédiés	9 M€	8 M€	9 M€	6 M€	5 M€	8 M€	7 M€	6 M€
• Provisions pour risques et charges	16 M€	18 M€	14 M€	8 M€	7 M€	5 M€	5 M€	6 M€
• Total capitaux propres	126 M€	129 M€	123 M€	101 M€	101 M€	106 M€	153 M€	151 M€
Immobilisations (valeurs nettes)	102 M€	102 M€	98 M€	97 M€	119 M€	149 M€	294 M€	341 M€
Fonds de roulement global	70 M€	67 M€	77 M€	56 M€	44 M€	23 M€	25 M€	1 M€
Créances	71 M€	57 M€	46 M€	43 M€	52 M€	51 M€	69 M€	57 M€
Dettes d'exploitation	85 M€	72 M€	75 M€	54 M€	59 M€	45 M€	41 M€	48 M€
Créances / produits d'exploitation	51 jours	43 jours	38 jours	39 jours	52 jours	60 jours	85 jours	74 jours
Dettes d'exploitation / produits d'exploitation	61 jours	55 jours	61 jours	49 jours	58 jours	53 jours	51 jours	62 jours

Coallia connaît une croissance continue et soutenue de 82 % de 2017 à 2024, avec un pic de croissance de 18,5 % en 2020 (période Covid). Corrélativement, l'emploi a progressé de 3 258 salariés fin 2017 à plus de 5 000 en 2024, avec un maintien de la charge de personnel entre 39 % et 45 %. Les résultats se sont maintenus à l'équilibre, démontrant la capacité de Coallia à générer des excédents propres. Pour mémoire, les années 2023 et 2024 sont pénalisées par des reprises d'excédents des exercices antérieurs respectivement de 12,4 millions d'euros et de 6,1 millions d'euros. Ce résultat net représente

0,15 % des produits d'exploitation (512 millions d'euros). En parallèle, la trésorerie s'est nettement améliorée de 6 millions d'euros, fin 2017, à 109 millions d'euros aujourd'hui. La diminution des immobilisations, des subventions d'investissement, des dettes financières et l'amélioration du fonds de roulement sont notamment dues à l'opération d'adossement d'une partie du parc immobilier auprès de Batigère Habitats Solidaires. Depuis, les capitaux propres progressent, démonstration de la consolidation financière de l'Association.

Mieux nous comprendre en quelques mots

ACT Appartement de coordination thérapeutique

AFTAM Association pour la formation des techniques de base des travailleurs africains et malgaches, qui prend le nom de Coallia en 2012

AGIR Accompagnement global et individualisé des réfugiés

AGLS Aide à la gestion locative sociale

ALT Allocation de logement temporaire

AMP Aide médico-psychologique

APL aide personnalisée au logement

APPASE Association pour la promotion des actions sociales et éducatives

ARS Agences régionales de santé

ASE Aide sociale à l'enfance

ASLL Accompagnement social lié au logement

ASV Loi du 29 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement

AVDL Accompagnement vers et dans le logement



CHRS Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

CIDE Convention internationale des droits de l'enfant

CILPI Commission interministérielle pour le logement des populations immigrées

CMP Centre médico-psychologique

CNDA Cour nationale au droit d'asile

CNSA Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

CPH Centre provisoire d'hébergement

CSAPA Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

DDETS Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

DGEF Direction générale des étrangers en France

DIAIR Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés

DIHAL Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

DISPOSITIFS COALLIA Établissements et services sociaux et médico-sociaux opérés par Coallia dans l'ensemble des territoires

DNA Dispositif national d'accueil

DPAR Dispositif de préparation au retour volontaire des étrangers en situation irrégulière

DRIHL Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement

DTPJJ Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse

EAM Établissement d'accueil médicalisé

EANM Établissement d'accueil non médicalisé

EHPAD Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

EPIDE Établissement pour l'insertion dans l'emploi

ESAT Établissement et service d'aide par le travail

ESSMS Établissement ou service social ou médico-social

ETP Équivalent temps plein



BPI Bénéficiaires d'une protection internationale

CAARUD Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues

CADA Centre d'accueil pour demandeurs d'asile

CAES Centre d'accueil et d'évaluation des situations

CAF Caisse d'allocations familiales

CAO Centre d'accueil et d'orientation

CASF Code de l'action sociale et des familles

CAU Centre d'accueil d'urgence

CCAS Centre communal d'action sociale

CDAS Centre départemental d'action sociale

CESEDA Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile

CHAMPS D'ACTIVITÉ COALLIA Activités sociales et médico-sociales dans lesquelles Coallia exerce sa mission d'utilité sociale. Les champs d'activité sont au nombre de sept.



FAM Foyer d'accueil médicalisé

FAS Fédération des acteurs de la solidarité

FIE Fonds d'inclusion dans l'emploi

FJT Foyer de jeunes travailleurs

FLE Français langue étrangère

FSE Fonds social européen

FTM Foyer de travailleurs migrants

GCSMS Groupement de coopération sociale ou médico-sociale

GEM Groupe d'entraide mutuelle

GIR Groupe iso-ressources, niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée

GUDA Guichet unique pour demandeurs d'asile



HCR Haut-commissariat pour les réfugiés

HUDA Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile

IME Institut médico-éducatif

IML Intermédiation locative

LAM Lit d'accueil médicalisé

LHSS Lit halte soins santé

LOI DALO Loi pour le droit au logement opposable

MAS Maison d'accueil spécialisée
MDPH Maison départementale des personnes handicapées

MECS Maison d'enfants à caractère social

MÉTIER DE COALLIA Accueillir, héberger, loger, accompagner et soigner

MILDECA Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

MJD Maison de justice et du droit

MNA Mineurs non accompagnés

MODES D'INTERVENTION COALLIA Types de dispositif qui diffèrent, notamment en matière de statuts, de publics, de missions, de financements, de tarification, de cadre juridique...

MOUS Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale

OFII Office français de l'immigration et de l'intégration

OFPPA Office français de protection des réfugiés et apatrides

OIM Organisation internationale pour les migrations



PASA Pôle d'accueil et de soins adaptés

PCH Prestation de compensation du handicap

PEA Projet d'entreprise associative

PFR Plateforme d'accompagnement et de répit

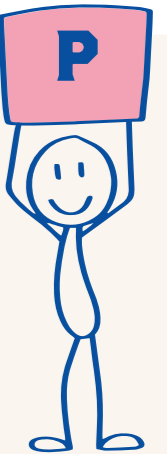
PHV Personnes handicapées vieillissantes

PJJ Protection judiciaire de la jeunesse

PLAI Prêt locatif aidé d'intégration

PMR Personne à mobilité réduite

PSP Parcours de sortie de la prostitution



RA Résidence accueil

RS Résidence sociale

RSA Revenu de solidarité active

RQTH Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

SAJ Service d'accueil de jour

SAMSAH Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

SAVS Service d'accompagnement à la vie sociale

SIAO Service intégré d'accueil et d'orientation

SMI Système de management intégré

SNADAR Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés

SSIAD Service de soins infirmiers à domicile

SPADA Structure de premier accueil des demandeurs d'asile

SPASAD Services polyvalents d'aide et de soins à domicile

TNM Thérapies non médicamenteuses

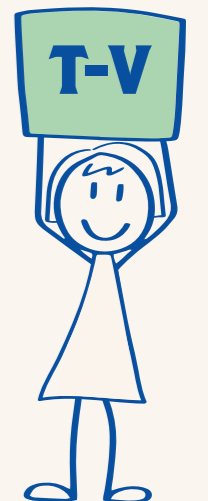
UASA Unité d'assistance aux sans-abri

UNAF0 Union professionnelle du logement accompagné

VAE Validation des acquis de l'expérience

VEFA Vente en l'état futur d'achèvement

VIF Violences intrafamiliales



➤ Pour encore mieux nous comprendre, retrouvez notre lexique complet



Coalliés, l'édition n° 1
Hiver 2023



Coalliés, l'édition n° 2
Été 2024



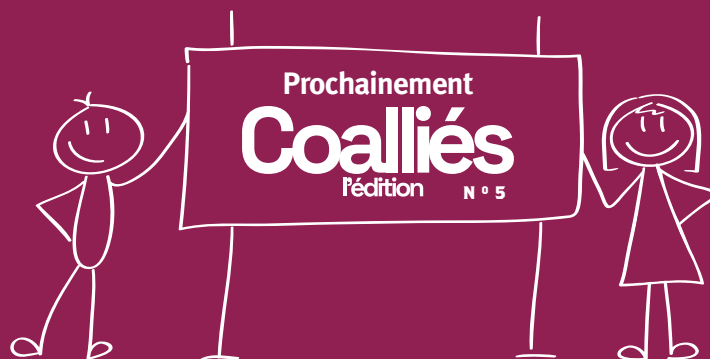
Coalliés, l'édition n° 3
Printemps 2025



Coalliés, l'édition n° 4
Hiver 2025



Retrouvez tous les numéros
de Coalliés, l'édition



16-18 cour Saint-Éloi – 75592 Paris Cedex 12

Tél.: 01 53 46 38 38 – www.coallia.org

Asile et intégration

Logement accompagné

Mise à l'abri, urgence et insertion

Grand âge et autonomie

Handicaps et inclusion

Protection de l'enfance

Accompagnements sociaux

coallia7